

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

UNIA

N° 15

27^e année · vendredi 18 octobre 2024

le bimensuel du syndicat UNIA

www.evenement.ch • redaction@evenement.ch • Tél. 021 321 14 60

JAA CH-3000 Berne 16 P.P. / Journal Poste CH SA

PAUSE WC SOUS LA LUNETTE SYNDICALE



OLIVIER VOGELSAK

Petit coin chrono en main: des sociétés horlogères neuchâtelaises imposent le timbrage lors des pauses aux toilettes. Unia, qui a mené une action devant l'entreprise Sellita, au Crêt-du-Loche, dénonce une pratique «déshumanisante et humiliante». **PAGE 9**

POINT DE MIRE

Perdre moins de sa vie à la gagner

Jérôme Béguin

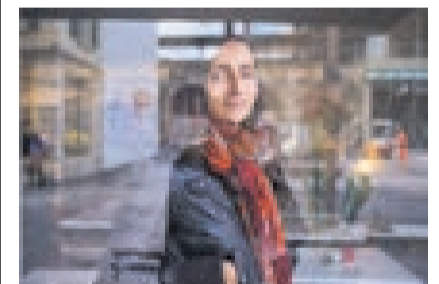
Durant tout le courant de l'automne, les négociations salariales dans les entreprises et dans les branches mobilisent Unia. Il s'agit de décrocher des augmentations significatives pour 2025 alors que la hausse du coût de la vie a fait dégringoler les salaires réels ces dernières années. Cette lutte essentielle pour des rémunérations correctes ne doit, toutefois, pas faire perdre de vue un autre objectif poursuivi par le syndicat, celui de l'amélioration des conditions de travail et de vie, dont la baisse du temps de travail reste l'un des éléments centraux. Rappelons que, depuis près de deux siècles, les combats du mouvement ouvrier et socialiste ont permis de réduire de moitié la durée du travail. Mais on passe encore une trop grande partie de sa vie au boulot (et dans les transports pour s'y rendre), surtout en Suisse, où la durée moyenne hebdomadaire de 41,7 heures dépasse celle des autres pays européens. Il faut battre ici en brèche une idée reçue: si l'économie suisse affiche de bons résultats, ce

n'est pas parce que nous trimons plus que les autres, non, c'est parce que nous travaillons toujours mieux. La croissance de notre PIB repose, en effet, en grande partie sur l'augmentation de la productivité, qui progresse grosso modo de 1% par année depuis le début du siècle. Nous avons continuellement besoin de moins d'heures pour produire la même quantité de biens et de services. Mais couplée à des conditions de travail parfois dégradées, cette pression sur la productivité entraîne des risques pour la santé. Un actif sur quatre serait surmené. Et les employés à plein temps présentent un risque plus élevé de développer des cancers, comme vient de le révéler une étude scientifique de l'Université de Fribourg. Alors, c'est quand qu'on ralentit? Si nous avions utilisé les gains de productivité acquis depuis deux décennies pour réduire le temps de travail, plutôt que de remplir les poches des actionnaires et des managers, nous aurions pu commencer à aménager la semaine de quatre jours. L'intelligence artificielle et la robotisation vont encore nous permettre de lever le pied. Même si les tâches à accomplir par les humains ne manqueront pas à l'avenir, qu'on songe seulement aux services à la personne, aux soins ou à l'éducation. La réduction des horaires a l'avantage de favoriser le partage du travail et la création d'emplois, ainsi qu'une meilleure répartition des tâches dans le ménage. Bosser moins correspond aux aspirations d'une nouvelle génération de salariés souhaitant disposer d'un jour de congé dans la semaine pour s'occuper des enfants ou

s'adonner à une passion. Diminuer les heures de boulot favorise sans aucun doute l'épanouissement personnel. Et encourage la transition écologique. Traverser la ville à vélo afin d'aller acheter ses pâtes dans un magasin sans emballages prend plus de temps que de faire livrer ses repas à domicile. «Une réduction du temps de travail permet de négocier le tournant écologique et de la numérisation de manière socialement juste», résume Unia, dans son manifeste *Plus de temps pour vivre, repenser le travail*. * Pour mettre en œuvre ce véritable projet de société, il faut effectivement repenser notre rapport au travail. Le journaliste et fondateur de *L'Événement syndical*, Jean-Claude Rennwald, le montre bien dans son ouvrage *La semaine de 4 jours*, paru cette année aux Éditions de l'Atelier. Mais, comme il le souligne, des concessions des employeurs supposent un syndicalisme fort. Ainsi, si Unia Valais a obtenu à l'automne 2023 une diminution d'une heure et demie par semaine entièrement payée en faveur des paysagistes, le dialogue social tourne souvent en rond et des mesures de lutte sont à envisager. C'est en stoppant les locomotives que les cheminots allemands ont obtenu au printemps dernier le passage de 38 à 35 heures par semaine, leur permettant de gagner un temps précieux pour leur santé, l'égalité et le climat. ■

* Le syndicat organise le 26 octobre à Berne une journée de réflexion sur ce thème, voir programme en page 13.

PROFIL



Alia Bengana, la vie après le béton. **PAGE 2**

VOTATIONS

Ne pas affaiblir les droits des locataires. **PAGE 3**

SALAIRES

Négociations mitigées dans la construction. **PAGE 4**

MOBILITÉ

La campagne contre les autoroutes est lancée. **PAGE 5**

Aline Andrey

Entre deux trains, l'architecte Alia Bengana nous accorde une pause-café à Lausanne. «Le train est devenu mon bureau», résume l'architecte qui vit dans le Chablais et enseigne à l'EPFL à Ecublens et à la Haute école d'architecture et d'ingénierie à Fribourg.

Nomade dans l'âme, elle aime changer d'horizons, mais surtout rebattre les cartes de sa vie.

Tout commence en Algérie, en 1975. Alia naît et grandit à Alger, dans un milieu privilégié et ouvert. Ses parents, avocats de métier, habitent une maison ancienne transformée par un ami, le célèbre architecte Fernand Pouillon alors installé dans le pays, qui a reconstruit notamment le port de Marseille et des logements en pierre de taille. Une source d'inspiration pour la petite fille d'alors.

A 15 ans, Alia, accompagnée de sa maman et de sa plus jeune sœur, déménage à Paris. «Le lycée français à Alger n'était plus ouvert aux Algériens. Et ma mère enseignait le droit dans une faculté où de premiers foyers islamistes commençaient à poindre. Elle a donc préféré partir. Mon père, lui, est resté... jusqu'à aujourd'hui. Cela n'a pas été facile de quitter mes amies, ni de m'en faire de nouvelles. Mais tout s'est ouvert lorsque j'ai commencé mes études d'architecture», se souvient-elle.

Passionnée, elle étudie notamment à Rome et par la suite à Zurich, obtient en 2006 une bourse aux Etats-Unis pour étudier les labels dans la construction. «J'ai réalisé qu'ils ne répondaient pas du tout aux enjeux écologiques», explique Alia Bengana. C'est le premier déclic pour celle qui ne jure alors que par le béton.

Elle travaille, entre autres lieux, à Barcelone, en Italie et en Chine. En rentrant de Shanghai, elle rencontre son futur époux, l'artiste suisse Claude Baechtold (qui sort en ce moment son film *Riverboom*), également de retour de l'Empire du Milieu.

Avec lui, lors d'un voyage à Timmoun, dans le désert algérien, elle découvre la formidable résilience de la terre crue face aux températures extrêmes. Or le béton y est de plus en plus utilisé, car perçu comme un signe de modernité et de richesse. Même si le sable pour le mélange doit être, comble de l'absurde, importé d'Alger, celui du désert étant trop fin.

Le jeune couple de baroudeurs s'installe à Paris. Pour un temps seulement.

LA SUISSE ET LE BÉTON

En 2020, le Covid et leurs deux jeunes enfants motivent le couple à s'installer dans la paisible campagne suisse, à Olon plus exactement, dans la région natale du jeune père. Mais sous la tranquillité apparente, à deux pas de chez eux, les foreuses creusent dans un champ agricole, à la recherche de sable pour produire du béton. Un nouveau Far-West pour celle qui entame alors, avec son mari, une enquête sur cette matière pas encore remise en question. De nom-

breux articles seront publiés dans *Heidi.news*, avant et pendant la *Zad du Mormont*. Le tout béton se fissure. Parallèlement, Alia Bengana décroche des postes d'enseignements en Suisse romande. «Tout s'est aligné pour rester ici. Et j'en suis très heureuse. J'aime le côté plus horizontal de la Suisse, par rapport à la France qui est très pyramidale, sa petite taille qui m'a permis de créer facilement un réseau dans le domaine des matériaux alternatifs, et de continuer à apprendre beaucoup.»

Ce printemps, la BD *Béton. Enquête en sables mouvants* a été publiée par le couple. Avec, pour les dessins, Antoine Maréchal, architecte et illustrateur. Ce livre, véritable mine d'informations sur le monde de la construction, ne manque ni d'humour ni de nuances, car l'architecte refuse tout

manichéisme. Avec pédagogie et précision, la co-autrice décortique l'impact du béton sur l'environnement. A commencer par le sable, deuxième matière la plus exploitée au monde (après l'eau), ratissé illégalement sur les plages des Caraïbes ou exploité dans les gravières des géants Holcim et Orlatti, mettant à mal les forêts et la biodiversité d'ici et d'ailleurs. La production extrêmement polluante du ciment y est également expliquée; tout comme l'exportation des terres d'excavation et des déchets de chantier. Rien que le canton de Vaud (et de Genève aussi) produit l'équivalent du volume de la pyramide de Kheops chaque année.

LA TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE

Pour Alia Bengana, tout est encore à faire: «Par rapport à d'autres pays, la

Suisse a beaucoup de retard. Le label Minergie est clairement insuffisant. Seul Minergie P-Eco tient la route et ne représente même pas 2% des bâtiments de ce pays. Si, heureusement, des améliorations sont en cours, les encouragements à la construction écologique manquent encore. On démolit à tout va dans ce pays, au point d'envoyer les terres d'excavation en France. Dans certaines hautes écoles, le technosolutionnisme est l'unique voie. Beaucoup d'étudiants, pourtant, conscients des enjeux climatiques, demandent des formations *low-tech* comme l'initiative *Rebuilt* à l'EPFL. Alors que ma génération ne jurait que par Le Corbusier et le béton.» Elle souligne le surdimensionnement des projets, le gaspillage, le manque de volonté politique de valoriser les filières de matériaux écolo-

giques, tels que la paille, le chanvre, le lin, le bois suisse, la terre crue...

«Je reste optimiste. Ça bouge. J'ai été par exemple invitée par la Ville de Vevey à participer à un atelier sur la généralisation du réemploi dans la transformation de la ville, mais aussi la promotion des matériaux bio et géo-sourcés», explique Alia Bengana. «J'ai besoin de me sentir utile dans la transition socio-écologique. De proposer d'autres manières de bâtir ou plutôt d'éviter de construire. Rénover d'abord, faire avec l'existant, permettre la réutilisation. Il n'y a pas plus vertueux.» Elle a notamment travaillé sur le pavillon d'accueil temporaire devant le château de Grandson en rénovation. Cette structure en bois, paille et terre crue devrait ensuite être déplacée à Lausanne pour devenir, en guise de seconde vie, un lieu de rencontre socio-culturel.

Fin septembre, elle était invitée pour une conférence sur le béton, en vue des votations du 24 novembre sur l'élargissement des autoroutes, à Lausanne. «La Suisse a bien assez de routes. Par ailleurs, leur entretien génère un coût faramineux pour la collectivité, car elles doivent supporter le poids de camions de 36 tonnes. Il est urgent de développer les autres modes de transports», rapporte Alia Bengana, juste avant de remonter dans un train... ■



L'architecte Alia Bengana, ex-pro-béton, sensibilise et enseigne des manières alternatives de construire dont la terre crue et les fibres.

REBATTRE LES CARTES DE SA VIE

Promouvant le réemploi et les matériaux alternatifs au béton, l'architecte Alia Bengana œuvre à la transition écologique.



LES TRAITÉS TIRÉS

Ambroise Héritier

NON À L'AFFAIBLISSEMENT DES DROITS DES LOCATAIRES

D'entente avec une large alliance, dont les syndicats, l'Asloca recommande de rejeter les deux objets relatifs au droit du bail soumis au verdict des urnes le 24 novembre. Arguments.

Sonya Mermoud

« Il s'agit clairement d'un affaiblissement du droit des locataires. » Avocat de l'Asloca et conseiller national, M^e Christian Dandrès critique vivement les modifications prévues par la réforme qui sera soumise en votation le 24 novembre. La révision porte sur deux objets: les modalités de sous-location et de reprise par un propriétaire de son bien pour y habiter (besoin propre). Le premier point limiterait les possibilités de sous-location. Il est présenté par les parties bailleuses comme une mesure de lutte contre les abus des hébergements Airbnb. « C'est un prétexte. Des moyens existent déjà dans ce sens », réfute M^e Christian Dandrès, particulièrement inquiet quant aux restrictions envisagées. « Aujourd'hui, la sous-location est un droit que le locataire peut opposer au bailleur. En cas d'adoption de la nouvelle règle, le bailleur pourra refuser cette possibilité à un locataire pour des motifs indéterminés et pour des raisons de pure forme, si le locataire omet d'obtenir le consentement écrit du bailleur. En réalité, le bon vouloir du bailleur deviendra la seule condition », note-t-il, estimant que le changement souhaité n'a d'autre but que de permettre aux propriétaires de prononcer un congé, dans un délai de 30 jours seulement, pour relouer le bien à un prix nettement plus élevé. Cette démarche les autoriserait alors à effectuer le tri entre les locataires les plus rentables et les autres.

CHASSER LES LOCATAIRES POUR RELOUER PLUS CHER

« Si le loyer de l'habitation en question est bon marché, le bailleur refusera son consentement. Et profitera de la situation pour chasser le locataire et

relouer au prix hyperabusif du marché actuel », s'inquiète l'avocat, précisant que la moitié du parc immobilier fait l'objet de baux anciens, datant d'avant 2006, donc bénéficiant de loyers moins chers comparés aux prix pratiqués aujourd'hui, plus hauts de 30%. « Au changement de bail, les loyers augmentent massivement. Et rares sont les nouveaux arrivants qui osent ou peuvent les contester. Beaucoup de logements sont attribués par pistons ou par chasseurs d'appartement. »

« L'intérêt du propriétaire va systématiquement primer »

M^e Christian Dandrès souligne encore que la révision en question porterait préjudice à une importante frange de la population, la sous-location étant largement répandue. Entre les seniors qui occupent des logements trop grands et partagent dès lors leur espace de vie et leur loyer, les travailleurs qui doivent déménager pour des raisons professionnelles mais entendent revenir à leur domicile, les personnes effectuant des formations à l'étranger, les étudiants sous-louant des chambres ou plus simplement les collocations et les concubins qui partagent le loyer. « N'oublions pas que 30% de la population ne peut pas verser un loyer dépassant les 1750 francs mensuels. On ne trouve plus rien sur le marché primaire à ce prix-là. Supprimer la sous-location exclura les classes populaires de l'accès au logement. »



« 30% de la population ne peut pas verser un loyer dépassant les 1750 francs, supprimer la sous-location exclura les classes populaires de l'accès au logement », met en garde Christian Dandrès.

INTÉRÊT DU PROPRIÉTAIRE PRÉDOMINANT

Autre attaque portée contre les locataires selon l'association qui défend leur cause, l'article relatif au « besoin propre ». « La réforme entend étendre les privilèges juridiques des propriétaires et supprimer la protection contre les congés représentés. » En d'autres termes, explique l'avocat, celui qui achète un logement peut aujourd'hui résilier un bail dans un délai légal de trois mois s'il en a un besoin urgent pour lui ou ses proches. Le locataire a la possibilité pour sa part de demander une prolongation du délai de départ. « La nouvelle mouture veut supprimer la condition de l'urgence. L'intérêt du propriétaire va systématiquement primer », s'indigne M^e Christian Dandrès, dénonçant encore un affaiblissement de la protection des locataires contre

les représailles. Aujourd'hui, le locataire qui a fait valoir ses droits est protégé. Le bailleur ne peut pas résilier le contrat en représailles sauf besoin urgent de se loger. La nouvelle loi supprime aussi cette condition. « La révision entravera donc l'exercice des droits du locataire dans tous les domaines. Le risque d'abus est d'autant plus important qu'il n'y a aucun contrôle pour vérifier qui habite ensuite véritablement dans le logement une fois que le locataire en a été chassé. »

D'AUTRES ATTAQUES EN PRÉVISION

Dans ce contexte, l'Asloca qui, avec le soutien d'autres partenaires, a combattu la réforme par référendum, recommande de rejeter les deux objets en question. Et l'avocat de prévenir que d'autres détériorations menacent en-

core les droits des locataires. Il cite en exemple la suppression dans les faits de la contestation du loyer initial ou encore le recours à des statistiques internes des organisations faitières de propriétaires pour déterminer les loyers en usage dans un quartier donné, sans vérifications possibles. « C'est la tactique du salami, les différents projets ne sont pas regroupés dans une révision globale avec, en conséquence, la nécessité de lancer un référendum contre chacun d'entre eux. » Rappelons que la Suisse compte une majorité de ménages de locataires évalués, à fin 2022, à quelque 2,4 millions (61%). ■

Aide à la presse: on déshabille Pierre pour habiller Paul

Le Conseil national a décidé de couper dans l'aide indirecte à la presse associative. Des centaines de publications, dont « L'Événement syndical », sont touchées.

Jérôme Béguin

Dans le contexte difficile que traversent les médias, le Conseil national s'est décidé le 26 sep-

tembre à donner un coup de pouce à la presse régionale. Précisons qu'en Suisse, la presse ne bénéficie pas de paiements directs, mais d'un rabais postal sur la distribution des

journaux de 25 centimes par exemplaire pour la presse régionale et locale, et de 20 centimes pour les publications associatives et de fondations. Il en coûte 50 millions de francs par an, soit 30 millions accordés à la presse régionale et 20 millions à l'associative, que la Confédération verse à la Poste.

Après le rejet en votation d'un paquet d'aides aux médias en 2022, la conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach (Le Centre/FR) avait déposé une initiative parlementaire avec pour objectif de cibler les journaux de petite et moyenne taille. Elle a été suivie par le Conseil national, qui a accepté de verser 15 millions de plus à la presse régionale. Cette dotation supplémentaire, limitée à sept ans, profitera à des titres dont le tirage est compris entre 1000 et 40000 exemplaires, tels que *Le Courrier*, *Le Quotidien jurassien* ou *Le Temps*, qui verront leur facture de la Poste baisser.

Une hausse de 10 millions demandée pour les journaux associatifs n'a, par contre, pas passé la rampe du Conseil national. Pire, en invoquant la situation financière « tendue » de la Confédération, Andri Silberschmidt (PLR/ZH)

a proposé que les 15 nouveaux millions alloués à la presse régionale soient pris sur la presse des associations. « La presse associative est bien sûr un moyen d'information très important, mais elle n'est pas indispensable à la démocratie directe au point de justifier une contribution de 20 millions de francs », a-t-il déclaré. Par 94 voix contre 91 (et 4 abstentions), le National s'est laissé convaincre de déshabiller Pierre pour habiller Paul, et a voté l'amendement PLR biffant l'enveloppe de 20 millions à la presse associative.

La suppression devrait s'appliquer dès 2026 et affectera plusieurs centaines de publications d'organisations à but non lucratif.

L'Événement syndical, comme les autres journaux d'Unia, *Work* et *Area*, seront également touchés. Notre facture postale, aujourd'hui de 180 000 francs, s'alourdira de quelque 171 000 francs. Ce qui n'est pas rien, sachant que ce montant équivaut aux coûts de production (sans les salaires du personnel) de sept éditions (*L'Événement syndical* en a 19). Pour *Work*, le journal germanophone du syndicat, la douloureuse se

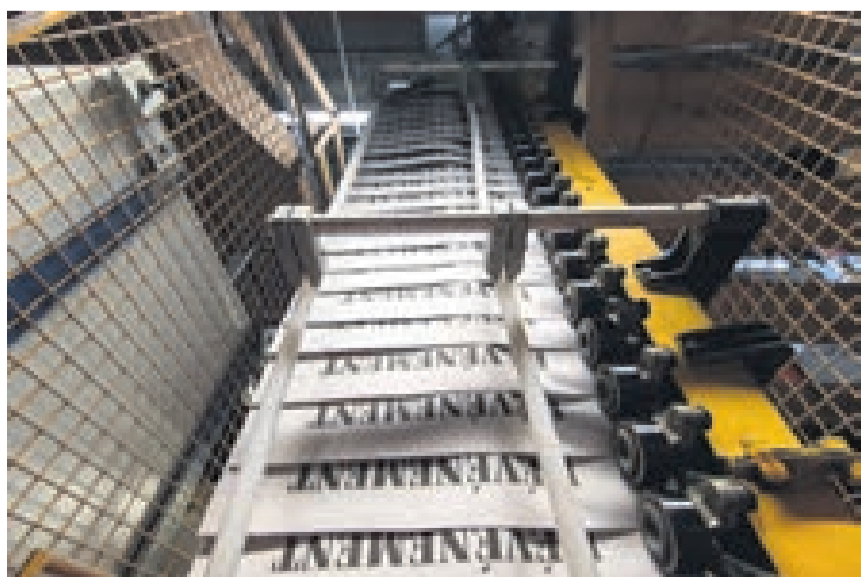
monte à environ 180 000 francs, tandis qu'au Tessin, *Area* devra trouver 30 000 francs.

Des journaux devront réduire leur parution, voire cesser d'être imprimés. Il y aura des conséquences pour l'activité des rédacteurs, des graphistes et, bien sûr, des imprimeries.

Le Conseil des Etats doit encore se prononcer et on peut garder l'espoir que les sénateurs détricotent le paquet du National.

Mais l'aide à la presse associative est menacée d'un autre côté. Elle a, en effet, été incluse dans le grand plan d'économies concocté par le Conseil fédéral et pour lequel une procédure de consultation sera ouverte au printemps.

Soulignons pour finir qu'en débloquent 30 millions, les députés se sont, par contre, montrés généreux envers les éditeurs qui, pour la distribution nationale aux abonnés, choisissent des prestataires privés autres que la Poste. Une dépense votée par le PLR (malgré les finances « tendues... »), avec une jauge remontée, là, à 100 000 exemplaires. ■



La suppression de l'aide indirecte à la presse aura des conséquences pour l'activité des rédacteurs, des graphistes et, bien sûr, des imprimeries.

POUR LES SYNDICATS LATINS, LE POIDS DE L'INFLATION EST SOUS-ESTIMÉ

Les faïtières cantonales de Suisse romande et du Tessin présentent à l'USS une résolution visant à affiner l'Indice suisse des prix à la consommation, pour mieux l'adapter aux bas revenus.

Antoine Grosjean

PRIMES MALADIE ESCAMOTÉES

Avec les négociations salariales en cours, l'automne est définitivement placé sous le signe de l'inflation et du pouvoir d'achat. Après la grande manifestation organisée le 21 septembre à Berne par les syndicats, qui exigent jusqu'à 5% d'augmentation afin de rattraper la baisse des salaires réels (après déduction du renchérissement) depuis 2021, les faïtières des cantons latins veulent élargir le débat à la question de l'Indice suisse des prix à la consommation (IPC).

Calculé par l'Office fédéral de la statistique (OFS), celui-ci sert à mesurer le renchérissement des biens et services de consommation, et joue donc un rôle crucial dans les négociations entre partenaires sociaux. On s'y réfère en effet dans certaines conventions collectives de travail pour indexer les salaires à l'évolution du coût de la vie - quand c'est le cas, ce qui est hélas encore loin d'être systématique.

Or, pour les faïtières syndicales de Neuchâtel, du Valais, du Tessin, de Genève, du Jura, de Fribourg et du canton de Vaud, la méthode de calcul de l'IPC donne une image trompeuse de la réalité, en particulier pour les bas revenus. Elles ont déposé un projet de résolution auprès de l'Union syndicale suisse (USS), qui devrait être débattu lors de sa prochaine assemblée des délégués, le 29 novembre.

D'une part, il est reproché à l'IPC de ne pas tenir compte des primes d'assurance maladie, qui pèsent de plus en plus sur le budget des ménages, comme on vient de le voir avec la traditionnelle annonce de la hausse annuelle des primes. «Pour l'OFS, cela ne relève pas de la consommation, puisque cet argent est restitué aux assurés sous forme de prestations finançant les frais médicaux. On invisibilise ainsi une dépense dont l'augmentation continue étouffe les ménages», déplore Alexandre Martins, coprésident

de l'Union syndicale cantonale neuchâteloise (USCN), à laquelle on doit l'initiative de cette résolution. Il y a là pour lui une injustice sociale, puisque les primes ne sont pas fixées en fonction du revenu et frappent donc plus durement les bas salaires.

D'autre part, l'IPC sous-estime l'augmentation réelle du coût de la vie pour les salariés les plus modestes, puisqu'il mesure son impact sur un ménage de revenu moyen. Par exemple, alors que l'OFS chiffre à 25,25% la part moyenne du revenu consacrée au logement et à l'énergie, cela peut se monter à 30% ou à 35% pour les bas revenus, estime Alexandre Martins.

LE RENCHÉRISSEMENT N'EST PAS LE MÊME POUR TOUS

Début septembre, l'USCN a organisé une conférence sur ce thème, à laquelle participait le conseiller national vaudois et économiste Samuel Bendahan. Le socialiste y a présenté ses propres calculs, basés notamment

sur l'enquête de l'OFS sur le budget des ménages, et incluant les primes d'assurance maladie. D'après lui, alors que de 2000 à 2022, l'IPC chiffre l'augmentation du coût de la vie à environ 14%, elle serait en fait de 21% pour un ménage vivant avec 6000 francs par mois, et de 30% avec 4000 francs.

Samuel Bendahan avait déjà soumis cette problématique au Parlement en 2017. Mais le Conseil fédéral avait alors jugé trop compliqué et coûteux d'intégrer dans l'IPC les dépenses obligatoires telles que les primes d'assurance maladie. Le gouvernement ajoutait qu'entre 2000 et 2003, l'OFS a produit des indices de prix à la consommation pour différents groupes socioéconomiques, mais que, malgré de subtiles différences, ils suivaient grosso modo la même tendance que l'IPC.

Quoi qu'il en soit, les cosignataires de la résolution sont d'avis que les syndicats auraient tout intérêt à se doter d'un indice de renchérissement différencié selon les catégories de revenus,

sur lequel s'appuyer lors des négociations salariales. Selon eux, celui-ci devrait prendre en compte de manière réaliste, outre l'augmentation des primes d'assurance maladie, tous les éléments pesant sur le budget des ménages, comme la hausse des loyers, les multiples taxes (vignette, taxe au sac, redevance télé, etc.), les frais de crèche, le prix des carburants et des transports publics, etc.

Alexandre Martins est conscient que l'IPC, qui sert aussi à faire des comparaisons entre pays, est basé sur un standard international. «Il ne s'agit pas de calculer un indice individuel pour chaque habitant, précise-t-il, mais on devrait quand même pouvoir disposer d'une analyse un peu plus fine, en fonction des classes de revenu, que ce qui existe actuellement.» ■

«30 francs d'augmentation, c'est inacceptable!»

En pleines négociations salariales, syndicats et employeurs de la construction sont encore loin d'avoir trouvé un accord. Explications.

Manon Todesco

Le 10 octobre a eu lieu la deuxième ronde de négociations salariales entre les partenaires sociaux du secteur principal de la construction. Simon Constantin, membre de la direction du secteur à Unia, plante le contexte: «La Société suisse des entrepreneurs s'est montrée prête à négocier, enfin, ce qui est positif. Visiblement, la grande manifestation salariale à Berne du 21 septembre et les actions sur les chantiers ont fait bouger les choses de leur côté. Cela étant dit, nous sommes encore loin du but!»

Unia revendique une augmentation des salaires de 250 francs sur deux ans pour tous les travailleurs du secteur, à savoir 125 francs en 2025, puis 125 francs en 2026, afin de rattraper l'inflation de ces deux dernières années. «Les employeurs ne jurent que par des hausses de salaire individuelles, à la tête du client, regrette le responsable syndical. Ils nous ont donc proposé une augmentation générale de 0,5% pour tous les travailleurs, puis des augmentations individuelles de 1% au bon vouloir des entreprises. 0,5%, cela représente 30 francs de plus à la fin du mois, c'est inacceptable au vu de la situation et de l'augmentation des prix!»

Unia ne croit pas aux augmentations individuelles. A la suite du refus par les patrons d'un accord salarial l'an dernier, il s'avère que seulement la moitié des travailleurs ont bien vu leur salaire augmenter et, pour ces cas-là, la hausse de salaire était inférieure à l'inflation dans l'écrasante majorité des cas. «Le manque de personnel se fait sentir à tous les échelons, à savoir les manœuvres, les maçons et les contremaîtres. En période de pénurie de main-d'œuvre, c'est totalement contre-productif de la part des patrons de causer des pertes du pouvoir d'achat, souligne Simon Constantin. Aujourd'hui, tous les travailleurs de la branche sont touchés par l'inflation et la hausse des coûts, il n'est donc pas raisonnable de fonctionner sur le principe d'augmentations individuelles.»

Une nouvelle ronde de négociations est agendée le 28 octobre, date à laquelle les partenaires sociaux sont censés se mettre d'accord. «Maintenant, la Société des entrepreneurs doit enfin comprendre que la compensation du renchérissement pour tous est une question de respect et que le travail effectué doit être récompensé», conclut le syndicaliste. A bon entendeur... ■

La protection contre les licenciements antisyndicaux de nouveau sur la table

L'Union syndicale suisse exprime sa satisfaction à la suite de la décision du Conseil fédéral de reprendre la médiation sur la question des licenciements de représentants du personnel.

Sonya Mermoud

Un pas dans le bon sens: le Conseil fédéral a accepté de reprendre la médiation tripartite relative au licenciement abusif de syndicalistes, comme le demandait l'Union syndicale suisse (USS). Rappelons qu'il avait en décembre dernier interrompu unilatéralement le processus entamé en 2019 avec les partenaires sociaux. Celui-ci visait à déterminer de quelle manière renforcer la protection des représentants des travailleurs. Le gouvernement n'avait alors pas fourni d'explication sur cette suspension. Mais pour Luca

Cirigliano, secrétaire central de l'USS, les employeurs avaient apparemment adopté une attitude de boycott, qu'il qualifie d'inacceptable. «Qu'ils reviennent maintenant à la table des négociations est une bonne chose», ajoute-t-il.

MAUVAISE IMAGE DE LA SUISSE

La médiation avait démarré après que l'Organisation internationale du travail (OIT) avait placé la Suisse sur liste noire en raison des violations des conventions en la matière. «On sait depuis longtemps que la liberté de licencier inscrite dans le droit suisse du travail n'est pas conforme au droit interna-

tional. Les travailleurs et les travailleuses s'engageant pour les droits et les intérêts de leurs collègues ne sont pas à l'abri d'un licenciement arbitraire», rapporte l'USS dans un communiqué, rappelant que l'OIT a critiqué à maintes reprises cette lacune. Et ce alors qu'un cas de licenciement discriminatoire de membres d'organisations syndicales est toujours en suspens devant la Cour européenne des droits de l'homme.

Le fait de stopper la médiation s'est traduite par une rétrogradation de notre pays dans le classement international portant sur la liberté syndicale et la protection des droits du travail.

La Suisse a alors été catégorisée sous la rubrique «violations répétées des droits». «Une véritable tache pour le pays», commente le secrétaire central.

UNE INITIATIVE POPULAIRE AU BESOIN

Selon l'USS, rien que l'année dernière, 21 cas de licenciements antisyndicaux ont été documentés en Suisse. Ce chiffre ne représenterait que la pointe de l'iceberg. «Le nombre effectif des licenciements abusifs, dont relèvent les licenciements antisyndicaux, devrait être bien plus élevé, la Suisse ne tenant pas de statistiques en la matière», note la faïtière, en insistant sur la nécessité de remédier sans attendre aux problèmes rencontrés par les employés qui s'engagent pour de bonnes conditions de travail dans les entreprises.

Luca Cirigliano souligne que la médiation devrait proposer une révision efficace de la législation propre à garantir une protection contre les licenciements antisyndicaux. Sans changement, une initiative populaire sera lancée. «Nous avons une décision du congrès qui nous guide précisément dans ce sens. En parallèle, nous devons tous, y compris les fédérations, tout mettre en œuvre pour que les conventions collectives de travail protègent efficacement contre les licenciements antisyndicaux, ainsi que contre les licenciements de membres des commissions du personnel et des conseils de fondation des caisses de pension.» ■



Entourée de victimes de licenciements abusifs, Vania Alleva, présidente d'Unia, avait rencontré le 12 août le conseiller fédéral Guy Parmelin pour plaider la reprise de la médiation.

UNE CAMPAGNE LANÇÉE SUR LES CHAPEAUX DE ROUES

Deux manifestations simultanées à Lausanne et à Genève ont vu plus d'un millier d'opposants aux projets autoroutiers se mobiliser en vue des votations du 24 novembre.

Textes Aline Andrey

«Qui sème des routes, récolte du trafic.» «Les autoroutes, ça sert à aller dans le mur... plus vite!» ou encore: «Alberation, démission!». Autant de messages qu'on pouvait lire sur des pancartes tenues à bout de bras à Lausanne, samedi 5 octobre. Vers 14h, le cortège de plusieurs centaines de personnes s'ébranle. Au micro, Steven Tamburini, membre de l'organisation Ag'ssons, coordinatrice de la manifestation avec Actif-traffic et plus d'une vingtaine d'autres associations, la CGAS ou encore l'Alliance climatique suisse (dont fait partie l'Union syndicale suisse). En aparté, le militant souligne qu'au-delà des critères environnementaux, il s'agit aussi d'«éviter le gaspillage de l'argent public». Car, aux coûts avancés de 5,3 milliards de francs pour les six projets d'extension des autoroutes, s'ajoutent déjà des projets fédéraux à hauteur de 35 milliards de francs pour les décennies à venir. Or, un récent rapport, qui a mis du temps à être publié cette année, annonce que le trafic automobile génère environ 17 milliards de francs de coûts externes annuellement: atteintes à la santé (pollution, bruit), accidents et conséquences climatiques. La bataille des chiffres ne fait que commencer, puisque la faïtière Economie-Suisse en avance un certain nombre pour démontrer que l'élargissement des autoroutes serait bénéfique au climat, car éviterait les bouchons générant des gaz à effet de serre. Sauf que l'Office fédéral des routes (OFROU), lui-même, pronostique que les bouchons seront de retour... moins de dix ans après l'extension des nouvelles autoroutes; les voies supplémentaires attirant davantage de voitures. D'ailleurs, concernant le seul projet romand, 44 000 voitures supplémentaires par jour sont déjà attendues à l'échangeur du Vengeron (Genève), 8800 à Coppet et 7000 à Nyon.

«DU FRIC POUR LES TRANSPORTS PUBLICS» Dans les rues lausannoises, résonne le slogan, datant de cinq ans déjà, des Jeunes pour le climat: «Et un, et deux, et trois degrés, c'est un crime contre l'humanité!» Si les manifestants sont

bien moins nombreux, et pour beaucoup plus âgés, ils ont toutefois des solutions: «Du fric, du fric, pour les transports publics!» Or, le Conseil fédéral a décidé d'économiser 30 millions de subventionnement annuel pour les trains de nuit, faisant fi de la Loi sur le CO₂, et mettant en péril les lignes jusqu'à Rome ou Barcelone. Un contre-sens de plus.

A mi-parcours, des musiciens de la fanfare anarchiste locale rejoignent le cortège déjà bien animé. Hasard (ou pas) du calendrier, ils viennent d'être dispersés par la police après avoir participé à une déambulation artistique en souvenir d'une action haute en couleur contre la voiture. En 1976, des artistes du groupe Impact avaient envahi le palais de Rumine avec des cochenilles en carton. Un demi-siècle plus tard, les SUV ont remplacé les petites voitures et les manifestations se doivent d'être annoncées en bonne et due forme.

A l'arrivée du cortège, sur la place des Pionnières (ancienne place Centrale), David Raedler, président de l'ATE Vaud, avocat et député, interroge: «Est-ce que cela va fluidifier le trafic?» Un grand «non» collectif lui répond. Et celui-ci de rappeler que l'OFROU lui-même est d'accord avec les opposants. «Après avoir dépensé des milliards, bitumé plusieurs dizaines d'hectares de forêts et de terres agricoles, on aura encore plus de bouchons! Ce qui veut dire que ça ne sert...» «A rien!» hurlent les manifestants.

La députée Verte Rebecca Joly explique que l'article 1 de la Loi sur la protection du climat, votée en 2023, demande la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Or, ce projet est «climaticide», «à l'envers du futur» et «met en danger l'avenir de nos enfants». «C'est une aberration en termes de mobilité et de climat!»

Thibault Gruaz, pour les Vert'libéraux vaudois, souligne aussi cette aberration de donner «5,3 milliards, sans compter les coûts cachés, pour la bagnole, en pleine crise climatique». «Alors qu'on coupe dans les budgets des crèches et de l'éducation. Si le Conseil fédéral a besoin de 4 milliards, on vient de lui en trouver 5!» lance-t-il, sous les applaudissements. Romain Pilloud, député socialiste, avance le manque d'alter-

natives à la voiture pour certaines personnes, d'où l'importance de développer les dessertes de transports publics et leur accessibilité en termes de prix.

Angela Zimmermann, d'Actif-traffic, à l'initiative du référendum avec l'ATE, abonde sur l'importance d'augmenter la cadence des trains et de réduire

les prix des billets des transports publics, ainsi que de diminuer la vitesse de la circulation pour fluidifier le trafic, «sans dépenser un seul centime». ■



Plusieurs centaines de personnes ont défilé le 5 octobre contre le projet d'extension des autoroutes à Lausanne. A Genève, simultanément, une manifestation avait lieu également.

MOBILISATION DES MORTS LENTES AU CŒUR DES VILLES

Ces deux dernières semaines, plusieurs die-in ont été organisés dans de nombreuses villes suisses par l'organisation Act Now, à l'origine des campagnes Renovate et Liberate Switzerland. Des dizaines de citoyennes et de citoyens se sont allongés pendant de longues minutes dans l'espace public. Dans un communiqué, l'organisation souligne: «Ces die-in symbolisent l'hécatombe qui nous attend si nous continuons sur cette trajectoire climatique. Chaleur étouffante, coulées de boue, crues soudaines, intempéries dévastatrices: cet été, comme jamais, les catastrophes climatiques ont tué de nombreuses personnes en Suisse et ailleurs dans le monde. Participer à cette vague d'actions non violentes, c'est refuser d'accepter ce statu quo mortifère, dire non à l'impuissance et agir ici, maintenant, ensemble.» D'autres actions sont encore prévues le 18 octobre à Zurich et le 25 octobre à Berne. ■



A Fribourg, samedi 5 octobre, des activistes ont fait les morts pour alerter sur l'urgence climatique.

TABLE RONDE DU BUDGET CARBONE DE NOS ROUTES

Dans le cadre de leur série de conférences sur le secteur de la construction en Suisse, les Artisans de la transition réunissent plusieurs acteurs à Genève, le 7 novembre prochain, sur le thème de l'urbanisme bas carbone dans le canton. L'association souligne: «Les parkings en sous-sol génèrent 20% des émissions grises d'un bâtiment. Et la moitié du béton utilisé dans le monde sert à construire des infrastructures, souvent routières. Respecter le budget carbone de la construction exige de revoir la place de la voiture individuelle.» La table ronde réunira: Ariane Widmer, urbaniste cantonale; Franco Tufo, ingénieur transports et enseignant; Daniela Liengme, architecte; Thibault Schneeberger, coordinateur romand d'Actif-traffic; Benoît Molineaux, représentant de la coopérative Equilibre; Antonin Calderon, membre de la coordination du Réseau de l'économie sociale et solidaire. ■

Table ronde «Concevoir l'urbanisme bas carbone dans le canton de Genève», Aula de l'Hepia, rue de la Prairie 4, Genève, jeudi 7 novembre à 19h.

ÉTUDE LES PNEUS, SOURCES DE POLLUTION

«Les nombreux additifs contenus dans les poussières de pneus font partie du cocktail de particules fines que la population respire et ingère quotidiennement. Leur diffusion dans l'air et les eaux de ruissellement pose un risque pour la santé et l'environnement.» Dans une nouvelle étude, Greenpeace avance ainsi une raison supplémentaire de réduire le trafic motorisé. Car la présence de certaines substances toxiques pourrait provoquer des cancers. En Suisse, les poussières de pneus représentent jusqu'à 93% des microplastiques diffusés dans l'environnement. Entre 13 000 et 21 000 tonnes de ces particules fines se répandent chaque année sur les routes du pays. Et les voitures électriques n'y changeront rien... ■

Plus d'informations: greenpeace.ch/fr/publication/113212/abrasion-des-pneus-donne-nous-aujourd'hui-notre-poison-quotidien

Journée Unia:
26 octobre 2024
Progr, Berne
9h30 - 16h

UNIA

PLUS DE TEMPS POUR VIVRE

Pour une réduction du temps de travail!

Avec 42 heures par semaine pour un emploi à plein temps, la Suisse est le pays d'Europe avec les plus longs horaires de travail.

Nous voulons changer cela! Comment parvenir à une réduction du temps de travail?

Programme et inscription ici



Travailles-tu dans un shop de station-service? Alors participe à notre enquête!



Salaire, temps de travail, conciliation entre vie professionnelle et vie privée: dis-nous ce qui te paraît le plus important afin qu'Unia renégocie au mieux la convention collective de travail.

UNIA



Groupe d'intérêts Femmes Unia Genève



Assemblée générale

Jeudi 31 octobre, 19h00

Conférence de Aude Spang, Secrétaire égalité Unia, « Violences et harcèlement au travail : comment réagir ? »

Bienvenue à toutes les femmes et/ou LGBTQIA+ membres d'Unia. L'assemblée a lieu à Unia Genève : ch. Surinam 5, 1203 Genève (arrêt Charmilles). Organisée par les membres du colectivo feminista.

Tu es membre? Alors inscris-toi:
077 920 52 08
apolline.anor@unia.ch

UNIA

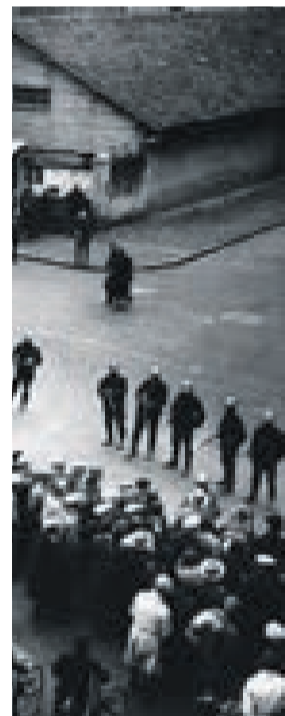
Le 9 novembre 1932, l'armée suisse tire sans sommation sur des manifestants protestant contre la tenue d'un meeting fasciste, et tue treize personnes. Les autorités poursuivent et condamnent les manifestants.

Rassemblement en hommage aux victimes du 9 novembre 1932

Samedi 9 novembre 2024

Devant la Pierre sur le parvis de l'Uni-Mail

16h - Début de la commémoration



Face à la crise sociale et écologique, face aux guerres qui ne cessent de s'étendre: pas de place pour le populisme et l'extrême-droite!

Alors que les primes maladies et l'inflation entament le pouvoir d'achat des travailleuses et travailleurs, le patronat rechigne à augmenter les salaires. Entre temps, les dividendes versés aux actionnaires n'ont jamais été aussi élevés.

Alors que les moyens sont là pour mener une politique sociale et écologique, les milieux patronaux et la droite bourgeoise ont choisi ces derniers mois l'alliance politique avec les partis de l'extrême-droite xénophobe et antifrontalière, donnant du crédit à leurs discours accusant le collègue frontalier d'être responsable du dumping salarial, le voisin réfugié d'être à l'origine de la hausse des loyers,...

En même temps, avec les guerres en Ukraine et en Palestine qui ne cessent de s'aggraver, la droite impose une hausse sans précédent des budgets de l'armée.

Il y a 92 ans, en 1932, ces mêmes milieux patronaux et bourgeois s'accommodaient des meetings fascistes et n'ont pas hésité à accuser et faire condamner les manifestants et organisations du mouvement ouvrier, après avoir envoyé la troupe contre eux.

A l'heure où partout en Europe et en Amérique, on assiste à une montée de mouvements politiques réactionnaires et antidémocratiques, se souvenir du 9 novembre 1932, c'est se donner les moyens de mieux comprendre le présent, afin de développer les solidarités pour résister aux fascismes et aux guerres!

Les 13 victimes de la tuerie du 9 novembre 1932:

Henri Fürst, 38 ans, mécanicien, président du Parti communiste genevois (le premier à avoir été abattu) - **Francis Clerc**, 54 ans, fraiseur (dont le fils faisait partie des recrues venues de Lausanne) - **Edouard Quillet**, 34 ans, employé à l'Armée du Salut - **Edmond Junod**, 29 ans, mécanicien - **Jean-Pierre Larderaz**, 23 ans, employé de commerce - **Emile Henry**, 55 ans, batelier - **Gabriel Loup**, 57 ans, patron boulanger - **Oscar Maurer**, 25 ans, employé de banque (tué alors qu'il sortait des cours du soir) - **Emile Guignet**, 27 ans - **Melchior Allemann**, 31 ans, employé d'hôtel, militant socialiste - **Hans Brugger**, 28 ans - **Alphonse Kolly**, 41 ans - **Marius Rattaz**, 36 ans, régent principal à Chêne-Bourg, mort le 14 novembre des suites de ses blessures.

Comité d'organisation du 9 novembre:

Action antifasciste Genève, Centre démocratique kurde, Communauté genevoise d'action syndicale, Parti du travail, Parti socialiste genevois, solidaritéS, Union populaire, Les Vert-e-s, Groupe pour une Suisse sans armée, Mouvement populaire des familles

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro,
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES
Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

RÉDACTRICE MÉDIAS EN LIGNE
Virginie Zimmerli

ABONNEMENTS 19 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
administration@evenement.ch

PUBLICITÉ pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 46012 exemplaires

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENTE Véronique Polito

RÉDACTRICE EN CHEF PAR INTÉRIM
Sonya Mermoud

RESPONSABLE DE CETTE ÉDITION
Jérôme Béguin

ADMINISTRATRICE Barbara Buffa

JOURNALISTES Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin, Antoine Grosjean

AVIS À NOS LECTRICES ET LECTEURS!

Conformément au plan de parution, L'Événement syndical vous donne rendez-vous le vendredi 8 novembre pour la prochaine édition. ■

La rédaction

WWW.EVENEMENT.CH

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
FACEBOOK.COM/EVENEMENT.CH
INSTAGRAM.COM/EVENEMENT.CH
YOUTUBE.COM/@LEVENEMENTSYNDICAL
CH.LINKEDIN.COM/COMPANY/L-EV-NEMENT-SYNDICAL
DÉCOUVREZ AUSSI NOS VIDÉOS



Augmenter encore les primes?

augmenter-les-primes.ch

Modification de la LAMal (EFAS)

NON!

le 24 novembre

«LE PREMIER FACTEUR D'ÉGALISATION DES RICHESSES, C'EST L'ÉTAT SOCIAL»

Le fameux économiste français Thomas Piketty a donné une conférence à l'Université de Lausanne. Augmenter les impôts des plus riches est l'une des voies qu'il préconise.

Aline Andrey

Depuis une dizaine d'années, Thomas Piketty est un économiste reconnu au niveau international. Son livre *Le Capital au XXI^e siècle*, suivi de deux autres pavés de quelque 1000 pages chacun, propose une analyse historique du système de répartition des richesses et des revenus à travers le monde. Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales et professeur à l'École d'économie de Paris, le chercheur a été invité, début octobre, à l'Université de Lausanne, par Jacques Dubochet. Ce dernier, prix Nobel de chimie en 2017, a en effet reçu en guise de cadeau honorifique de l'UNIL un cycle de conférences intitulé «Envies d'agir».

«Le patrimoine représente bien davantage que de l'argent: une marge de manœuvre pour planifier sa vie, un pouvoir de négociation vis-à-vis de son employeur»

Au micro, devant un auditoire plein, Thomas Piketty se base sur son ouvrage plus récent, *Une brève histoire de l'égalité*, qui résume ses trois livres précédents, et sur le rapport sur les inégalités mondiales (wid.world). Une base de données (datant de 2022) qui permet à tout un chacun de se situer sur l'échelle de la richesse ou de la pauvreté, c'est selon. Avec force graphiques, l'orateur souligne que l'Europe est devenue au fil du XX^e siècle plus égalitaire, même si la courbe vers davantage d'égalité s'infléchit depuis les années 1980. «Il y a un siècle, en Europe, les 10% les plus riches détenaient 80% à 90% du patrimoine. La classe moyenne n'existait

pas. Aujourd'hui, environ 40% des gens détiennent environ 200 000 francs», souligne-t-il, avant de préciser que les 10% les plus riches possèdent 60% du patrimoine et les 50% les plus pauvres seulement 5%. «Or, le patrimoine représente bien davantage que de l'argent: une marge de manœuvre importante pour planifier sa vie, un pouvoir de négociation notamment vis-à-vis de son employeur, pour ne pas accepter n'importe quelle condition de travail et de salaire.» Thomas Piketty met aussi en avant les inégalités qui touchent plus fortement les femmes et la responsabilité des plus riches dans la crise climatique du fait de leurs émissions carbone dix à vingt fois plus élevées.

PAS DE DÉTERMINISME HISTORIQUE

En prenant l'exemple de la Suède, extrêmement inégalitaire au début du XX^e siècle, Thomas Piketty démontre que «le déterminisme historique» n'existe pas. «Jusqu'à la Première Guerre mondiale, la corruption était absolue dans ce pays. Le nombre de suffrages par citoyen était fonction de sa richesse. Grâce à la mobilisation de la classe ouvrière, des syndicats et du Parti social-démocrate, des impôts progressifs ont été introduits, et le pays transformé pour devenir l'un des plus égalitaires du monde. Le premier facteur d'égalisation des richesses, c'est l'Etat social.» Et notamment l'investissement public dans l'éducation. En France, celui-ci a été multiplié par dix, passant de 0,5% à 6% du PIB au cours du XX^e siècle. Or, il stagne depuis les années 1990. «Ce qui n'est pas la meilleure façon de préparer l'avenir», souligne l'économiste. S'il y a eu des progrès concernant l'accès aux hautes études, la chance d'aller à l'université pour les classes ouvrières reste mince et les ressources allouées selon les écoles bien différentes également. Ainsi, les enfants des plus riches sont paradoxalement davantage subventionnés du fait d'études plus longues dans des cursus plus chers.

AUGMENTER LES IMPÔTS DES PLUS RICHES

Thomas Piketty se réfère à des chiffres historiques pour démontrer que des

taux d'imposition à 80%, voire 90% pour les plus riches, notamment aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, au milieu du XX^e siècle, ont été positifs pour la société dans son entier. «Quand Reagan a divisé par deux les taux d'imposition, le taux de croissance a également été divisé par deux. Cette situation a été renforcée par la stagnation des investissements dans l'éducation. Ces décisions sont à l'origine des dysfonctionnements actuels aux Etats-Unis.» Selon lui, redistribuer l'héritage – notamment grâce à l'impôt sur les successions et surtout sur la fortune – reste le meilleur moyen pour diminuer la concentration extrême du patrimoine.

Se basant sur son livre coécrit avec Julia Cagé, *Une histoire du conflit politique. Elections et inégalités sociales en France, 1789-2022**, l'économiste

souligne que la fracture territoriale entre ville et campagne est récente. «Les milieux urbains votent plus à gauche que les milieux ruraux. Mais de l'après-guerre jusque dans les années 1990, le clivage était social et non pas territorial.»

De nombreuses questions ont été posées par un public intergénérationnel. A celle sur les leviers à utiliser pour atteindre l'égalité, il répond: «Face aux inégalités dans l'éducation et l'héritage, il faut des impôts pour redistribuer le patrimoine. L'imposition des milliardaires à l'échelle mondiale est une question qui ne va pas disparaître. Au G20 cette année, le Brésil l'a proposé. De plus en plus, de la part des pays du Sud, il va y avoir une demande de réparation climatique, de justice fiscale, de transformation du système économique mondial...»

Pour lui, la question de la répartition du pouvoir au sein des entreprises est également fondamentale. Et d'insister: «Rien n'est inéluctable. Tout peut changer en fonction de mobilisations collectives.»

Dans la salle, un spectateur porte un pullover comme un étendard. Sur son dos, une phrase résume la conférence: «We all are stronger than they would lead us to believe.» Soit: «Nous sommes, ensemble, plus forts qu'ils ne veulent nous le faire croire.» ■

Pour regarder la conférence: youtu.be/hZ0gUfg30QE

* Sa publication est prévue pour 2025, mais les données sont déjà accessibles sur www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/determinants/conditions-travail.html

«Par la fenêtre ou par la porte»

Un documentaire sur le long combat syndical et le procès contre France Télécom sera projeté par le ciné-club MetroBoulotKino à Genève le 29 octobre.

Aline Andrey

Tout est hors normes dans l'affaire France Télécom. Pour mémoire, après un procès en appel, le 30 septembre 2022, les dirigeants de France Télécom (rebaptisé Orange) étaient condamnés à un an de prison avec sursis et à 15 000 euros d'amende. Une peine largement insuffisante à la suite de la stratégie de la terreur exercée contre 22 000 travailleurs poussés à la sortie, «par la fenêtre ou par la porte», selon l'expression cynique de Didier Lombard, le PDG de l'époque. Le réalisateur, Jean-Pierre Bloc, en a fait le titre de son documentaire, demandé par un collectif de syndicalistes dont Patrick Ackermann, délégué alors à SUD PTT, premier intervenant lors du procès. Le film remonte jusqu'à 1987, aux sources du *new management*. Il retrace la privatisation de France Télécom en 2004, la course aux dividendes quitte à pousser à la sortie 22 000 fonctionnaires en l'espace de deux ans, la détresse des employés et les suicides qui découleront de ce harcèlement

terrifiant, le dépôt de la plainte pénale contre la direction en 2009, jusqu'au procès exceptionnel dix ans après... Des travailleuses, des travailleurs, des syndicalistes, des délégués, des professeurs, des sociologues, des médecins du travail, des avocats ou encore le directeur de France Télécom (de 2010 à 2022) rappellent les faits et la portée de ce procès. Avec le recul, le réalisateur, comme d'autres intervenants, parle de victoire – amère, certes, car la peine de prison est restée symbolique – parce qu'elle ouvre une brèche dans l'immunité des hautes sphères économiques. De surcroît, la notion de «harcèlement moral institutionnel» est entrée dans le droit français. Surtout, le documentaire tente d'ouvrir de nouvelles pistes de convergence des luttes, et de prise en compte politique des conditions de travail... Dans le cadre de son cours de sociologie des organisations et du travail à l'Université de Genève, la professeure Mathilde Bourrier a proposé ce film au ciné-club MetroBoulotKino qui l'a inscrit dans son programme. Entretien avec la sociologue.

QUESTIONS RÉPONSES

L'affaire France-Télécom, devenu Orange, est-elle la pointe de l'iceberg du harcèlement au travail et plus largement du mal-être au sein des entreprises en France, mais aussi en Suisse et au-delà?

Certes, c'est une affaire française, où les sciences sociales ont été appelées à la barre – et c'est très rare – pour éclairer la décision des juges. Si ces cas de harcèlement extrême ne sont certainement pas isolés, reste que les suicides ont été accompagnés de messages vindicatifs à l'adresse de l'entreprise. C'est donc leur déroulement qui frappe, davantage que leur nombre qui n'était pas tellement plus élevé qu'ailleurs ou qu'à d'autres moments malheureusement. Les agriculteurs se suicident aussi, mais c'est beaucoup moins visible. On sait que nombre de travailleurs prennent des médicaments, des *smart drugs* (pour prétendument atteindre de meilleures performances, *ndlr*), mais on ne sait pas combien de suicides (non commis

sur les lieux de travail) ou de fausses couches par exemple sont liés au stress. Et celui-ci continue d'augmenter*.

Ce procès contre les dirigeants de France-Télécom a permis de faire jurisprudence en intégrant la notion de «harcèlement moral institutionnel»...

Le harcèlement moral n'existait qu'entre deux personnes. Aujourd'hui, il est élargi. Le procès a été très médiatisé et a déclenché un mouvement moral. A l'image des Printemps arabes: un homme s'est immolé, ce qui a déclenché la première révolution.

Où en est le new management depuis son essor dans les années 1990?

A la base, l'idée de l'horizontalité au lieu de la hiérarchie, du travail par objectifs plutôt que par procédures, requalifiait la manière de travailler. Mais, concrètement, les rapports de travail sont restés très hiérarchiques. Toutes les promesses intéressantes ont failli dans une large mesure. Que donne-t-on réellement comme autonomie aux travailleuses et aux travail-

leurs? Quelle place ont-ils réellement à la table des décisions?

Comment améliorer la santé au travail?

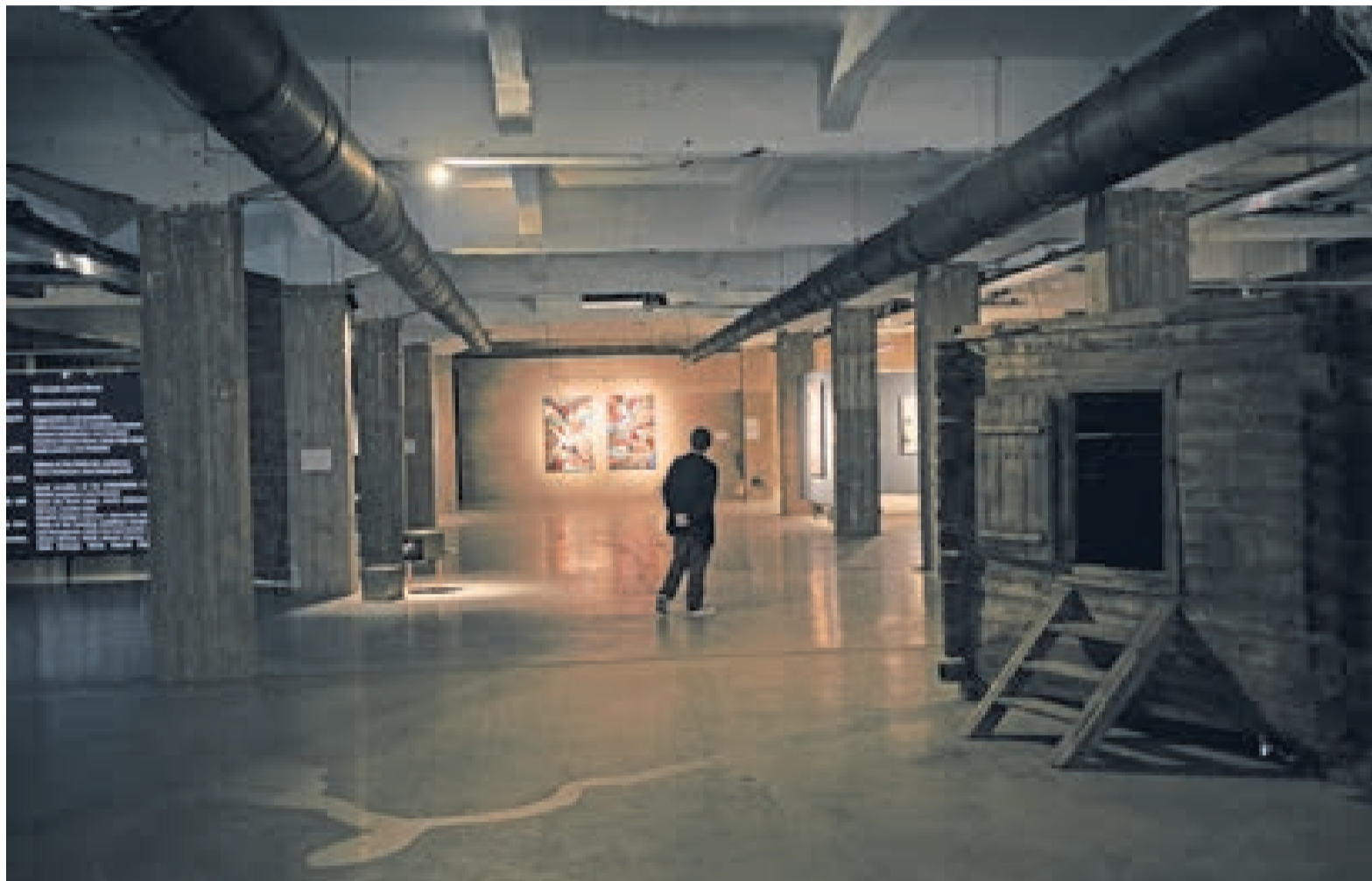
Avec la pandémie et le télétravail – même si beaucoup d'entreprises font marche arrière en le limitant – il s'agit de changer la focale. Le bien-être de l'employé n'est pas seulement une question de poste de travail, car beaucoup travaillent à la maison ou dans les transports publics. Il s'agit aussi de prendre en compte les contraintes familiales, les nouvelles technologies... Les syndicats ont aussi un rôle à jouer dans cette évolution. ■

* Enquête 2022 de l'Office fédéral de la statistique: <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/determinants/conditions-travail.html>

Par la fenêtre ou par la porte, mardi 29 octobre à 19h à Fonction Cinéma, à la maison des Arts du Grütli (Général-Dufour 16), à Genève, suivi d'une discussion avec la sociologue Mathilde Bourrier. Plus d'informations sur metro BoulotKino.ch et parlafenetreouparlaporte.fr

PURGES DANS LE SECTEUR CULTUREL GÉORGIEN

En Géorgie, le monde culturel se mobilise contre la politique autoritaire de la ministre Tea Tsouloukiani, qui offre un avant-goût du contrôle que les autorités aimeraient exercer sur toutes les sphères de la vie sociale après les élections du 26 octobre.



Soutenue par des fonds allemands, l'exposition itinérante «EVROVIZION.CROSSING STORIES AND SPACES», qui met en lumière l'idée d'une identité européenne, s'est arrêtée cet été à Tbilissi au Musée de la photographie et du multimédia, qui risque des poursuites au nom de la loi sur les «agents de l'étranger».

Clément Girardot

Le 26 octobre prochain, les Géorgiens sont appelés aux urnes pour renouveler leur Parlement, une élection cruciale qui déterminera la trajectoire pro-russe ou pro-européenne du pays pour les années à venir. Le parti du Rêve géorgien dirige la nation caucasienne de 3,7 millions d'habitants depuis 2012. D'abord modéré, il s'est radicalisé vers un populisme conservateur et pro-russe depuis le dernier scrutin de 2020.

Ce tournant autoritaire est particulièrement visible dans le champ culturel. En mars 2021, la nomination de la ministre de la Justice Tea Tsouloukiani à la Culture marque un tournant. Tour à tour, elle purge la direction et le personnel des principales institutions publiques pour renforcer leur allégeance au régime. Dans chaque secteur, des mouvements collectifs tentent, sans grand succès jusqu'à présent, de s'opposer à cette politique destructrice.

La nouvelle ministre s'attaque d'abord au Musée des Beaux-Arts et au Musée National qui rassemble des collections liées à l'archéologie, à l'ethnographie et aux sciences naturelles. «Tout le monde était content, nous venions de remporter 13 bourses européennes pour des projets de recherche, du jamais-vu! Une de ses premières décisions est de bloquer ces projets», explique Ana Mgeladze, professeure d'anthropologie à l'Université libre de Tbilissi et chercheuse en archéologie et en paléontologie. La scientifique se lance alors dans l'activisme, organise des manifestations, envoie des lettres aux ministères et aux ambassades. Finalement, cette décision est annulée, sous la pression de l'UE, pense-t-elle, mais elle fait partie en mai 2022 d'une vague de licenciements touchant 50 employés du musée: «Tous les gens visés sont ceux qui ont fait des études supérieures en Europe et qui ont des opinions pro-européennes.» Comme elle, de nombreux chercheurs du musée voient leur carrière brisée et sont dans la quasi-impossibilité de poursuivre leur travail en Géorgie. «Après nous, Tea Tsouloukiani s'est attaquée à d'autres petits îlots démocratiques, aux rares institutions qui se rapprochent des

standards internationaux. Elle nomme aux postes de direction des personnes proches d'elle mais incompetentes, des gens qui ont travaillé pour le Ministère de la justice ou le système pénitentiaire.»

Avec ses collègues, Ana Mgeladze crée un syndicat, organise d'innombrables manifestations, apparaît dans les médias. Ceux qui vont aux Prud'hommes pour dénoncer leur licenciement gagnent mais ne sont pas réembauchés. Le rouleau compresseur continue: protection du patrimoine, théâtre, musique, littérature, opéra... Un autre cas emblématique est celui du cinéma alors que le septième art géorgien commence pourtant ces dernières années à percer grâce à des œuvres de qualité et une présence régulière dans des grands festivals.

«Les gens visés sont ceux qui ont fait des études en Europe et qui ont des opinions pro-européennes»

En mars 2022, le directeur du Centre national du cinéma géorgien est à son tour licencié pour être remplacé en juin par le directeur adjoint de l'Agence nationale pour la prévention de la criminalité, les peines non privatives de liberté et le sursis probatoire. Lui-même nommé comme adjoint un présentateur de télévision et propagandiste pro-gouvernement connu pour sa verve anti-occidentale.

En réponse à ces nominations, près de 500 professionnels du cinéma se regroupent et annoncent leur boycott de la seule structure d'aide publique au cinéma en Géorgie. «Maintenant, ils supportent seulement des réalisateurs qui sont de leur côté et dont les contenus ne sont pas critiques. Les films soutenus sont soit des fictions pseudo-patriotiques ou, pour les documentaires, des chronologies d'événements, rien de créatif», affirme la productrice et réalisatrice Keto Kipiani.

DE LA NÉCESSITÉ DE CRÉER UN SYNDICAT

Durant le printemps et l'été 2022, les travailleurs du cinéma organisent de nombreuses actions dont des grandes manifestations parfois conjointement avec les employés du musée.

«Nous avons créé l'espoir que les gens du cinéma pouvaient s'unir, ce qui était loin d'être assuré», explique la réalisatrice et productrice Nino Gogua. De réunion en réunion, les participants prennent aussi conscience de la nécessité, au-delà de la lutte contre les pressions politiques, de créer un syndicat pour défendre les droits sociaux des travailleurs du cinéma.

Cette nouvelle structure, présidée par Nino Gogua, naît en août 2023 et rassemble une centaine de membres. Mais son existence est déjà remise en cause par une loi votée en mai 2024 qui oblige les ONG (dont les syndicats) à se déclarer comme des «agents de l'étranger» si elles reçoivent des financements extérieurs à la Géorgie. Le gouvernement impose cette disposition populaire inspirée d'une loi russe analogue malgré une mobilisation massive des citoyens. Au niveau culturel, après avoir fermé le robinet public, le gouvernement entend ainsi empêcher les artistes indépendants d'accéder à des sources de financement alternatives.

«Nous ne nous sommes pas inscrits dans ce nouveau registre pour les ONG. Nous nous attendons à recevoir une grosse amende, continue Nino Gogua. Comme les autres syndicats, je ne sais pas comment nous allons la payer et si nous allons devoir fermer.» Certaines structures ont déjà cessé leurs activités, d'autres ont ouvert des bureaux à l'étranger pour pouvoir recevoir des financements. C'est le cas du Musée de la photographie et du multimédia, jusque-là géré par une ONG: «Nous avons été obligés de nous réorganiser. Nous avons créé une nouvelle structure en Lituanie, dans un environnement légal plus sûr», explique Nestan Nijaradze, la directrice artistique du musée, qui s'inquiète aussi d'un retour de la censure avec l'adoption le 17 septembre d'une loi interdisant la «propagande LGBT», une mesure liberticide elle aussi inspirée de la Russie.

Tous les acteurs du secteur culturel craignent la période suivant les élections si le gouvernement actuel du Rêve géorgien se maintient au pouvoir. Les purges et les pressions devraient alors s'élargir pour toucher plus largement le monde universitaire, les médias indépendants et toutes les organisations liées aux partis d'opposition. ■

BRÈVES INTERNATIONALES

TRAVAILLEURS PALESTINIENS SANS LE SOU

Fin septembre, neuf organisations syndicales internationales, représentant 207 millions de travailleurs et de travailleuses dans plus de 160 pays, ont présenté une réclamation à l'encontre du gouvernement israélien, alléguant les violations flagrantes de la convention sur la protection du salaire de l'Organisation internationale du travail. Celle-ci exige qu'on mette fin au non-paiement des salaires et à la rétention des prestations de plus de 200 000 travailleurs et travailleuses palestiniens employés en Israël, qui, à la suite de l'attaque perpétrée par le Hamas le 7 octobre 2023, ont vu leur permis de travail suspendu et leur contrat de travail résilié de manière unilatérale. Ces derniers n'auraient pas été payés pour le travail effectué avant le 7 octobre et n'auraient reçu aucun salaire depuis... «Comme toujours, ce sont les travailleurs et les travailleuses qui subissent les pires conséquences du conflit continu, a déclaré Luc Triangle, secrétaire général de la Confédération syndicale internationale. Par le biais de cette réclamation, nous voulons veiller au versement des arriérés de salaires cruellement nécessaires aux employés qui luttent pour joindre les deux bouts.» «Le droit international est clair, poursuit Ambet Yuson, secrétaire général de l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois. Aucune crise, pas même la guerre, ne saurait justifier le déni de justice ou la suspension des droits du travail de la main-d'œuvre. Les travailleurs palestiniens, dont bon nombre étaient employés dans le secteur de la construction en Israël, ont le droit de percevoir leurs salaires impayés. Nous ne serons pas satisfaits tant que justice n'aura pas été rendue aux centaines de milliers de travailleurs et de travailleuses palestiniens qui ont été privés des salaires qui leur sont dus et tant qu'un cessez-le-feu n'aura pas été instauré.» ■

LA MOBILISATION MASSIVE DES DOCKERS AURA PAYÉ

Après trois jours de grève et le blocage de 36 ports sur la côte est des Etats-Unis et le golfe du Mexique, les dockers américains ont repris le travail début octobre. Pas moins de 45 000 membres de l'ILA, syndicat des dockers, se sont mobilisés, faute d'entente sur un nouvel accord-cadre pour les six prochaines années. Face à la menace de pénuries et de hausses des prix sans précédent dans le pays, l'ILA et l'Alliance maritime des Etats-Unis, qui représente leurs employeurs, ont réussi à trouver un accord de principe sur les salaires et ont convenu de revenir à la table des négociations à la mi-janvier afin de discuter des autres questions en suspens. Alors que les transporteurs maritimes ont vu leurs résultats exploser d'environ 350% ces dix dernières années, les salaires des dockers n'ont, eux, augmenté que de 15%. Les négociations salariales ont débuté en mai dernier. Les patrons proposaient une hausse salariale de 50% sur six ans, alors que le syndicat en réclamait 77%, d'où la rupture du dialogue social. D'après les médias américains, une augmentation de 62% sur six ans aurait été négociée. ■

BÉBÉS ACCROS AU SUCRE

Une pétition munie de 105 000 signatures a été remise fin septembre aux représentants de l'entreprise Nestlé à Vevey lors d'une action de protestation. Le texte, porté par Public Eye et d'autres ONG, exhorte la multinationale à arrêter d'ajouter du sucre dans les aliments pour bébés destinés aux pays à faibles revenus. Les ONG ont symboliquement retourné à Nestlé l'équivalent de 10 millions de carrés de sucre, représentant la quantité de sucres ajoutés dans les produits Cerelac et Nido, alors qu'en Suisse et en Europe, les mêmes produits sont vendus sans. «Le numéro un de la nutrition infantile doit mettre un terme à ce double standard injustifiable et néfaste», estiment les ONG. ■

Retrouvez l'enquête de Public Eye sur: stories.publiceye.ch/nestle-bebes

MT

INDUSTRIE

Dans l'usine vaudoise d'encre de billets de banque, 120 emplois sont menacés.

PAGE 11



PAUSE CAFÉ

D'Abidjan au Locle, Cyprien Baba poursuit son engagement syndical.

PAGE 13



HISTOIRE

A Genève, des parcours guidés retracent le destin des saisonniers.

PAGE 16

PAUSE WC DÉDUITE, «UNE PRATIQUE DÉSHUMANISANTE ET HUMILIANTE»

Unia a mené une action devant l'entreprise horlogère Sellita, au Crêt-du-Loche, pour dénoncer la déduction des pauses pipi du temps de travail.

Sonya Mermoud

À l'approche de la gare du Crêt-du-Loche (NE), le 15 octobre, en fin d'après-midi. Vestes Unia et tracts en main, postés aux différentes issues de l'entreprise Sellita, des syndicalistes attendent la sortie des salariés. Ils ont installé à côté du bâtiment une cabine de toilettes mobile et s'apprêtent à offrir aux employés un pipi gratuit. But de leur démarche: dénoncer une pratique qualifiée d'immorale. La société contraint en effet les salariés à timbrer quand ils interrompent leur tâche pour aller au WC, une pause soustraite au temps réglementaire de travail. «C'est un scandale. Une manière de faire aussi déshumanisante qu'humiliante», s'indigne Solenn Ochsner, responsable du secteur industrie à Unia Neuchâtel, alors que Les premiers employés – dont une majorité de femmes – sortent par grappes des ateliers. Interpellées par ce singulier comité d'accueil, la plupart des travailleuses se limitent à accepter le tract. Certaines confirment toutefois au passage la situation dénoncée par Unia, mais ne s'attardent pas à la commenter. Et s'éclipsent le plus souvent tête baissée, cherchant à échapper aux médias qui tentent de les solliciter.

CONSÉQUENCES SUR LA SANTÉ

«La majorité des personnes actives dans cette société sont des femmes issues de l'immigration, avec des statuts précaires, qui craignent de s'exprimer par peur de perdre leur emploi», ajoute la représentante syndicale. Du bout des lèvres une jeune employée à l'accent espagnol soufflera tout de même juger la contrainte injuste avant de prendre rapidement congé, arguant qu'elle doit aller chercher sa fille. Une de ses collègues portugaises exprimera un timide «Merci» à la syndicaliste expliquant dans sa langue être là pour défendre leurs droits. Sellita n'est pas la seule entreprise à dé-

duire les pauses WC de l'horaire de travail. Le sujet est toutefois revenu en force ces dernières semaines. La raison? Un juge cantonal, faisant fi des recommandations du Seco, a confirmé la légalité de la pratique (voir ci-contre). Un verdict loin d'être anodin pour Unia. Le syndicat s'inquiète de ses conséquences sur la santé du personnel et note avoir reçu ces derniers jours nombre de témoignages alarmants d'employés. «Certains nous ont expliqué se retenir de boire. Etre stressés d'aller au travail. Subir des remarques quand ils s'absentent 'trop souvent' pour aller au cabinet. C'est aussi clairement problématique pour les femmes, lors des périodes de menstruations, et pour les travailleurs âgés», souligne Solenn Ochsner, en précisant que l'action menée aujourd'hui vise non seulement à exprimer leur solidarité avec le personnel. Mais tend aussi à dissuader d'autres employeurs à adopter ce type de règlement.

PUNITION COLLECTIVE...

«Les patrons justifient la pratique en évoquant des abus. Mais si c'est vraiment le cas, faut-il punir tout le monde? Une discussion avec les personnes concernées devrait suffire à régler la question», estime la syndicaliste, en s'insurgeant encore «contre cette industrie du luxe qui fait preuve de telles bassesses à l'égard de son personnel». De son côté, un militant venu en soutien relève: «Des profiteurs, il y en a peut-être. Mais pas naturellement. Si les entreprises traitent correctement leurs salariés, ils n'auront pas besoin de chercher un refuge aux toilettes.» Les derniers salariés sont rentrés chez eux. Avant de quitter les lieux, les représentants d'Unia déposent encore à la réception de Sellita un paquet de couches culottes à l'intention de la direction, «histoire qu'elle ne perde pas de temps à se rendre au WC...» ■



Notre vidéo: youtu.be/WqZwDYkSF4



Au Crêt-du-Loche, devant l'entreprise Sellita, Unia a installé une cabine de toilettes pour offrir un «pipi gratuit» au personnel obligé de timbrer pour se soulager.

Un jugement bâti sur un raisonnement «faux et bâclé»

Le spécialiste du droit du travail Jean Christophe Schwaab critique vertement l'arrêt du Tribunal cantonal neuchâtelois autorisant les employeurs à faire timbrer les pauses toilettes.

Jérôme Béguin

Pour la première fois en Suisse, un tribunal a tranché sur la légalité du timbrage des pauses toilettes dans les entreprises. Le 27 juin dernier, le Tribunal cantonal neuchâtelois a en effet conclu que les employeurs sont libres de déterminer si les pauses pipi constituent du temps de travail payé ou des pauses non rémunérées. La Cour de droit public avait été saisie d'un recours de la société Singer qui contestait l'injonction de l'Office des relations et des conditions de travail (ORCT) de mettre un terme à cette pratique. Son arrêt ne laisse pas indifférent le spécialiste du droit du travail Jean Christophe Schwaab, qui a décidé de lui consacrer un article scientifique. «Je suis sidéré par ce jugement dont je considère que le raisonnement est faux et bâclé», confie l'auteur du Droit du travail en Suisse et coauteur de l'ouvrage de référence *Commentaire du contrat de travail*.

Dans sa décision, le Tribunal cantonal précise que «la notion de pause n'est pas clairement définie dans la loi» et que «les pauses toilettes, à l'instar d'autres pauses de courte durée (téléphones privés, cigarettes, etc.), constituent en principe des interruptions du travail puisque le travailleur ne se tient

pas à la disposition de l'employeur pendant cette période». «Le pire, selon moi, c'est de mettre ces pauses sur le même plan que les pauses cigarette, indique Jean Christophe Schwaab. Uriner est un besoin impérieux de tout être humain, il est même dangereux pour la santé de se retenir, alors que la cigarette est un choix personnel, une activité facultative, d'ailleurs déconseillée par les autorités et le corps médical. Un employeur peut refuser d'aménager un coin fumeurs et la pause cigarette, il ne peut éviter, par contre, qu'on se rende aux WC. Un autre argument contestable du tribunal, c'est la comparaison avec les appels privés. Il faut néanmoins différencier entre un coup de fil pour réserver une table au restaurant, qu'un employeur peut interdire, et un téléphone à son conjoint pour lui demander d'aller chercher en vitesse son enfant à l'école, qui relève des congés usuels. L'argumentation du tribunal est complètement fautive. Il compare des choses qu'on ne peut comparer. S'il faut comparer, alors les pauses pipi sont à classer dans les besoins impérieux.»

En outre, pointe le docteur en droit, «permettre aux gens d'aller au petit coin relève de la protection de la santé. Or, l'employeur a l'obligation de protéger la santé et de mettre en œuvre

toutes les mesures en ce sens. Le temps d'enfiler un équipement de protection est, par exemple, du temps de travail payé et la pause toilette me paraît comparable. Je trouve dramatique que le tribunal ne se penche pas là-dessus, même s'il aurait pu arriver à d'autres conclusions que les miennes. Le tribunal n'était pourtant pas sans savoir qu'il allait faire une jurisprudence très scrutée et devait, dès lors, prêter attention au respect de la loi sur le travail.» Dans son argumentation, le Tribunal cantonal s'appuie encore sur la liberté économique. «C'est du mépris que de considérer que les toilettes représentent un dommage économique pour l'employeur», juge l'ancien conseiller national (PS/VD). La Cour reconnaît toutefois que ce timbrage entraîne une discrimination entre les hommes et les femmes. «Le tribunal se prend les pieds dans son propre tapis lorsqu'il admet que pour les femmes qui sont dans leur cycle menstruel ou enceintes le règlement doit être différent. C'est bien la preuve que, lorsqu'il y a un besoin physiologique, il faut une pause sur le temps de travail! Et ça montre à quel point la propre argumentation de l'arrêt ne tient pas!» ■

TÉMOIGNAGE

«ON RAJOUTE ENCORE ÇA...»

Sébastien (prénom d'emprunt) travaille depuis plus de vingt ans dans l'horlogerie. Il y a un an et demi, il a été engagé par une entreprise neuchâteloise qui refuse elle aussi de rémunérer les pauses pipi. «Une décision qui prête à sourire. J'ai été étonné de l'apprendre à mon embauche. C'est la première fois que je dois timbrer pour aller au WC. Aussi, j'essaie de me rendre au petit coin pendant ma pause – 15 minutes par jour – que je peux, heureusement, prendre quand je veux», témoigne cet homme de 44 ans. Sébastien note n'être pas trop incommodé par cette situation, mais estime néanmoins qu'elle constitue une pression de plus de la hiérarchie – «On rajoute encore ça». Et se montre solidaire avec ses collègues. «C'est plus compliqué pour les femmes qui ont leurs règles ou les personnes à la santé fragile. Un de mes anciens collègues souffrait d'un problème de la vessie. Imaginez...» L'ouvrier relève encore que si la mesure vise à combattre d'éventuels abus, d'autres moyens auraient pu être mis en œuvre. «Reste que l'actuel battage médiatique autour de la thématique conduira peut-être les entreprises concernées à faire marche arrière.» ■

À VOS CRAYONS



ON Y FAIT DES ESSAIS VOISIN DU HONDURAS	ÉVENTRA EMPRUNTA	PIONNIER DE L'AVIATION VISION CÉLESTE	SALLES D'AUDIENCE	IL MARCHÉ BIEN	HEUREUX DÉLIRE MYSTIQUE	CONDITION PRÉNOM FÉMININ	POSSEDA
				PAYS D'EUROPE			
ABSORBER ADHÈRE			IRRITÉ POMPETTE				ROI DE COMÉDIE
				CRI À LA CHASSE GRILLE- PAIN			
VARIÉTÉ ANIMALE DONNE LE TON			CHOISSISSONS GARS DU NORD			INVERTÉBRÉ	SON MULTI- CANAL
	TEINTIONS DÉCORAI				APERÇUS VER À SOI		
ESSUIERA PERÇAÏT				UN TRIMESTRE PETITE LUCARNE			COLORE
			ORIENT		INERTIE APRÈS VOUS		
DANS LE COUP SAINT CALICE		PÈRE DE LA RELATIVITÉ PÉRIODE				VALEUR REFUGE PROFESSEUR ABRÉGÉ	
			PLAT VIETNAMIEU	CERCLE ALLONGÉ			
UN À BERLIN		MANAGER					

© FORTISSIMOTS.COM

FACILE

	1		4		6	2
	7		5	2		8
	2	6	1		4	
6	5		2			
1	8		5		6	3
			8			1
		1		8	2	9
	3		7	6		5
	4	7		1		6

DIFFICILE

9			7	2			8
	1					2	4
	5			4	6		3
					4		6
		5				7	
6			9				
3			2	5			6
	4	8					3
5				9	3		1

RÉSULTATS

O	I	R	V	S	E	R	P	M	I	N	I	E
E	S	d	I	T	E	E	T	V	A	R	G	
H	O	N	I	E	L	S	N	I	E	N	I	
E	H	R	E	E	L	S	E	L	I	V	O	F
T	E	E	T	E	V	A	R	A	C	R	O	I
S	N	A	L	S	N	O	I	R	C	N	E	V
B	S	N	O	I	A	V	E	C	A	V	A	R
T	U	A	V	A	T	I	R	C	S	N	O	S
U	E	A	V	E	N	E	R	I	R	I	O	B
L	E	V	A	D	O	L	V	A	V	E	L	V
S	H	P	P	A	V	E	E	L				

1	2	3	4	5	6	7	8	9
6	5	3	7	1	7	6	8	2
7	6	4	8	5	2	1	9	3
4	5	1	2	8	9	3	7	6
2	9	2	1	7	6	3	5	4
6	8	6	7	4	3	8	1	2
3	2	1	4	3	6	5	7	8
5	4	6	2	9	8	3	1	7
1	8	5	6	7	2	5	4	9

DIFFICILE

3	6	8	5	1	2	7	4	9
4	5	1	6	7	8	3	2	9
7	9	2	8	3	4	1	6	5
1	6	4	5	1	8	3	2	7
2	5	7	6	9	3	4	8	1
6	5	3	7	2	1	6	4	8
8	2	6	1	9	3	4	7	5
4	7	9	6	5	2	3	8	1
2	9	6	4	7	8	5	3	1

FACILE

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.
Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

CAISSE DE CHÔMAGE

Bulle, rue de Vuippens 29.
Fribourg, rte des Arsenaux 15: du lundi à jeudi 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30 et vendredi 8h30 à 11h30.

BULLE - CHALET DE L'ENTRAÏDE DE MONTBARRY-LE PÂQUIER

Locations: Veuillez vous adresser à Mme Ariane Zürcher, route de la Parquetterie 2, La Tour de Trême. Tél 076 605 71 41, ariane.zurcher@live.fr

GENÈVE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Rue des Gares 12, lundi 13h30 à 17h; mardi au vendredi 9h à 12h et 13h30 à 17h, sauf le vendredi fermeture à 16h. **Envois des formulaires U1:** geneve.pdu1@unia.ch

GROUPE DES RETRAITÉS

Comité des retraités
Les réunions ouvertes à tous les membres ont lieu tous les 2^e mardis du mois de 10h à 13h, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

NEUCHÂTEL

GROUPE D'INTÉRÊTS DES RETRAITÉ-E-S

Fondue de la section de La Chaux-de-Fonds
Comme chaque année votre Comité vous invite

à venir déguster la traditionnelle fondue le **mercredi 23 octobre, dès 11h30**, au restaurant Piscine-Patinoire. Inscriptions auprès de Didier Gigon (032 968 63 08 ou mobile 079 385 37 55) **jusqu'au 23 octobre**. Nous espérons vous rencontrer nombreux, car le vieil adage veut que la fondue crée la bonne humeur!

SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance aura lieu le lundi 4 novembre, de 14h à 16h, au Secrétariat Unia de Neuchâtel, salle du 1^{er} étage.

Ordre du jour:

1. Salutations et accueil. 2. Notes de décisions du 30 septembre 2024 (Henri). 3. Rencontre avec Félicia Fasel, responsable du secteur jeunesse d'Unia (moment ouvert à tous les membres d'Unia). 4. Votations du 22 novembre 2024. 5. Visite du Musée Omega et Planet Swatch (La Cité du temps, Bienne) (Laurent). 6. Activités en cours: «Pour un droit de la nationalité moderne (initiative pour la démocratie)», modification de la Constitution neuchâteloise. 7. Divers (prochaines dates...).

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Fleurier

Permanences syndicales: tous les 15 jours, le jeudi de 13h à 18h (jours affichés sur la porte du secrétariat).

Ouverture du secrétariat: le mardi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

Le Locle

Pas de permanence syndicale.

Ouverture du secrétariat: le jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

Permanence téléphonique pour toute la région au 0848 20 30 90:

du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Fleurier, place de la Gare 3: mardi 9h à 11h30 et 14h à 17h.

Chaux-de-Fonds, av. Léopold Robert 67: lundi, mardi et jeudi 9h à 11h30 et 14h à 17h; mercredi 14h à 17h; vendredi 9h à 11h30.

Le Locle, Crêt Vaillant 19: lundi, mardi et jeudi 9h à 11h30.

Neuchâtel, avenue de la Gare 3: lundi, mardi et jeudi 9h à 11h30 et 14h à 17h; mercredi 14h à 17h; vendredi 9h à 11h30.

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Secrétariat de Delémont

Téléphone: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30; vendredi de 9h à 11h30 au 0848 421 600.

DELÉMONT

rue de la Jeunesse 2: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

Porrentruy, rue des Baïches 18: lundi de 13h30 à 17h30.

Saint-Imier, rue Francillon 20: mardi de 13h30 à 17h30.

Tavannes, rue du Quai 20: jeudi de 13h30 à 17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont, place de la Gare 11: lundi et jeudi de 13h30 à 16h; mardi et vendredi de 9h à 11h30; mercredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h.

Moutier, rue Centrale 11: lundi de 9h à 11h30; mercredi de 13h30 à 16h.

Porrentruy, rue des Baïches 18: lundi de 13h30 à 17h30; jeudi de 9h à 11h30.

St-Imier, rue Francillon 20: mardi de 13h30 à 17h30; jeudi 9h à 11h30.

Tavannes, rue du Quai 20: lundi et mardi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h; mercredi et vendredi de 9h à 11h30; jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

GROUPE D'INTÉRÊTS DES RETRAITÉ-E-S

Mercredi 13 novembre, repas de la Saint-Martin au restaurant de la Cigogne à Miécourt. Avant le repas de midi, à 11h, aura lieu une conférence sur la votation populaire concernant la modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (réforme EFAS) donnée par Dominique Hauser. Prix: CHF 24.- pour les membres, CHF 34.- pour les non-membres. **Inscriptions jusqu'au 4 novembre,** au 032 421 10 56.

GROUPE DES RETRAITÉS DU JURA BENOIS

Le 24 octobre, projection du film de Claude Krähenbühl à la salle de la paroisse de Corgémont. Informations auprès de Marianne Guerne: 032 492 21 51.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture des guichets:

lundi, mercredi et vendredi.
Sion, Sierre, Martigny, Monthey: de 9h à 11h30.

Permanences du soir

Sierre: lundi de 17h à 19h.
Monthey: mardi de 17h à 19h.
Sion: jeudi de 17h à 19h.
Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Martigny, rue du Léman 19.
Monthey, avenue de la Gare 15.
Sierre, rue du Temple 3.
Sion, place du Midi 21.
Du lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30 à 11h30 et 14h à 16h30; mercredi 8h30 à 11h30.

VAUD

HORAIRES TÉLÉPHONIQUES:

Vous pouvez contacter les secrétariats au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h. **Mercredi** de 9h à 12h. **Vendredi** de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Permanences administratives et syndicales sans rendez-vous:

Aigle, route de la Zima 2: lundi de 14h30 à 18h30.

Crissier, rue des Alpes 51: jeudi de 16h à 18h30.

Lausanne, place de la Riponne 4: lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h; samedi de 9h à 11h.

Le Sentier, Grand Rue 44: mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Morges, Grand-Rue 73-75 (2^e étage): lundi de 16h à 18h30.

Nyon, rue de la Morâche 3: mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Payerne, rue du Simplon 1: lundi de 16h à 18h30.

Vevey, rue Haldimand 23: mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Yverdon, avenue Paul-Cérézol 24: mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30; **mercredi** de 9h à 11h30.

Aigle, rte de la Zima 2.

Vevey, av. Paul-Cérézol 24.

Lausanne, pl. Chauderon 5.

Nyon, rue de la Morâche 3.

Crissier, av. des Alpes 51.

Yverdon, av. Haldimand 23.

Payerne, rue Guillermaux 1.

Morges, Grand Rue 73-75.

SUISSE ROMANDE

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE CAISSE DE CHÔMAGE: 058 332 11 32

Lundi, mardi et jeudi 8h à 12h et 13h30 à 17h; mercredi 8h à 12h et vendredi 8h à 12h et 13h30 à 16h.

Contact pour l'envoi des documents: caissechomage.unia.ch

COORDINATION DES RETRAITÉS ROMANDS

SÉANCE

Faisant suite à la séance du 4 septembre, la prochaine rencontre aura lieu le **25 novembre, de 10h à 12h30**, au secrétariat d'Unia Neuchâtel, salle de conférence, (2^e étage, ascenseur).

Ordre du jour: 1. Salutations et accueil -

intendance (WC, café, procès-verbaliste, repas, etc.) et liste de présences. 2. Procès-verbal du 4 septembre dernier - remarques, approbation. 3. Le 2^e pilier (LPP) - quelle suite à donner après la votation du 22 septembre? Intervention de Michel Schweri, formateur d'adultes, spécialiste en assurances sociales, journaliste et syndicaliste Unia. Débat et échanges*. 4. Nouvelles des régions (Fribourg, Genève, Transjurane, Valais, Vaud, Neuchâtel). 5. Succession de l'actuel coordinateur pour 2025 - échanges, discussion et décision. 6. Votations du 24 novembre prochain - modification du 22 décembre 2023 de la loi fédérale sur l'assurance maladie (LaMal). 7. Divers - prochaines dates.

* Cette intervention, qui se déroulera entre 10h20 et 11h30, est également ouverte aux autres membres d'Unia et se veut un espace de dialogue.

BRÈVE

VAUD
GRANDE FÊTE DES «523»

Il y a 20 ans débutait la lutte pour la régularisation de «523» réfugiés ayant fui la guerre des Balkans. Ce combat exemplaire pour éviter leur expulsion a été porté par un élan solidaire rare avec l'ouverture de 26 refuges successifs dans de nombreuses églises du canton de Vaud. Quelque 175 personnes érythréennes et éthiopiennes ont également obtenu des permis à la suite de cette lutte qui a marqué aussi la fin de «l'exception vaudoise». Pour commémorer cette mobilisation victorieuse, des membres de la Coordination Asile Vaud organisent une fête au centre d'art l'Arsenic (rue de Genève 57) à Lausanne, le samedi 26 octobre dès 17h. Film, table ronde et prises de parole sont prévus dès 18h30, suivi d'un repas et de musique. ■ AA

WWW.
EVENEMENT.CH

APRÈS VINGT ANS DE BOÎTE, ILS SONT LICENCIÉS AVEC UNE COMPENSATION DÉRISOIRE

Unia a refusé de signer le plan social présenté par la direction de WIB, fabricant fribourgeois de roulements à billes qui se sépare de vingt collaborateurs.

Jérôme Béguin

A Bulle (FR), la société WIB, spécialisée dans les roulements à billes de précision, va licencier 20 de ses 65 collaborateurs.

A la mi-septembre, Unia avait été mandaté par le personnel pour le représenter durant la période de consultation et un groupe de travail, élu par une assemblée générale, s'était attelé à trouver des alternatives aux licenciements. «Il n'a pas été possible pour le groupe de travail soutenu par le syndicat de trouver des solutions à la hauteur des enjeux financiers qui lui étaient imposés, et les licenciements ne pouvaient par conséquent pas être évités», regrette Yannick Ferrari, membre de la direction régionale d'Unia Fribourg. Dans un commu-

niqué, la direction invoque «l'appréciation importante et continue du franc suisse au cours des dernières années et la récession économique mondiale». Un plan social a alors été proposé à la direction, mais celle-ci a présenté sa propre formule. «Une seule des dix propositions du groupe de travail a été conservée. Le syndicat et le groupe de travail ont par conséquent refusé de prendre la responsabilité de ce plan social très maigre et ont décidé de ne pas le signer. Il est honteux que des personnes ayant vingt ans d'ancienneté et qui se sont battues pour leur entreprise

toutes ces années reçoivent une compensation dérisoire», explique le syndicaliste, en ajoutant que le manque de mobilisation du personnel, «en raison d'une résignation compréhensible», mais aussi la division des employés, notamment entre les quatre départements composant l'entreprise, ne permettaient pas de porter le conflit pour forcer la direction à concéder un meilleur plan social.

Pour Yannick Ferrari, WIB, créée en 1961 par la fusion de deux usines de roulements, «aurait dû effectuer un virage dans sa gestion et dans la re-

cherche de nouveaux marchés il y a plus de dix ans. Cependant, le conservatisme de l'ancien patron, qui a vendu sa société il y a deux ans, n'a pas permis de prendre ce tournant. Ce n'est pas lui qui paie les pots cassés, mais le personnel de l'entreprise, qui s'est engagé depuis des années à faire survivre l'entreprise en trouvant toujours des moyens d'améliorer sa performance», constate le syndicaliste.

«Yvan Corminboeuf, secrétaire syndical en charge de l'industrie, s'est rendu des dizaines de fois sur le site afin d'alerter sur la situation. Cela fait maintenant bientôt dix ans qu'il s'évertue par son travail remarquable à encourager le personnel à se défendre pour éviter une situation catastrophique. Mais la direction de l'entreprise a tou-

jours trouvé des moyens de rassurer son personnel et l'a encouragé à tourner le dos au syndicat en promettant que tout était sous contrôle.»

Selon Yannick Ferrari, elle avait réussi à sortir de la Convention collective de l'industrie des machines en promettant une augmentation salariale de 100 francs par personne. Il faut dire qu'on ne gagne pas beaucoup chez WIB. «Nous avons évalué le salaire moyen à 4300 francs brut dans les secteurs touchés par la restructuration. Certains nous ont confié recevoir un salaire net de 2800 francs par mois. Ces personnes-là n'ont pas d'autre choix que de se concentrer sur leur survie au jour le jour, ne leur permettant pas de s'engager dans des combats à long terme. La direction l'avait bien compris.» ■

«Certains nous ont confié recevoir un salaire net de 2800 francs par mois»

Les employés de Sicpa s'organisent

Après l'annonce de la restructuration de la multinationale qui pourrait supprimer jusqu'à 120 emplois dans le canton de Vaud, les salariés ont décidé d'élire une représentation du personnel, qui sera composée d'employés et de représentants d'Unia.

Manon Todesco

L'annonce est tombée le 9 octobre. Sicpa, multinationale spécialisée dans les encres et les techniques de sécurisation des billets de banque, mais aussi dans le marquage des produits pétroliers, a annoncé une importante restructuration pour l'ensemble du groupe, actif dans une quarantaine de pays. En Suisse, jusqu'à 120 emplois pourraient être biffés sur les quelque 1000 que regroupent les sites de Prilly, son siège, et Chavornay. Sicpa, dont les clients sont principalement les nations et leurs gouvernements, justifie ces coupes par le contexte économique global difficile (inflation, taux de change, etc.) et les tensions géopolitiques actuelles qui ne cessent de s'aggraver.

CONSULTATION EN COURS

D'après nos informations, les employés sont plutôt surpris de cette réorganisation. En effet, quelques jours plus tôt, le 1^{er} octobre, Sicpa se félicitait par voie de presse d'être devenu un «leader mondial du marché des solutions intégrées de marquage des carburants». Sans oublier les investissements à hauteur de 200 millions de francs pour le site de Prilly.

Une procédure de consultation pour licenciement collectif est en cours jusqu'au 1^{er} novembre. Le syndicat Unia a rapidement rencontré les travailleurs lors de plusieurs assemblées. Ceux-ci ont décidé de s'organiser en collectif et d'élire leur représentation du personnel, qui sera composée d'employés et de représentants du syndicat. Une fois cette étape actée, une rencontre sera agendée avec la direction et des groupes de travail seront constitués. Le but? Faire des propositions pour sauvegarder les emplois et limiter les licenciements. Par ailleurs, il sera probablement demandé par les employés que le délai de consultation soit prolongé, car jugé trop court à cause des vacances scolaires. ■



Sicpa a deux sites dans le canton de Vaud, à Prilly et, ici en photo, Chavornay.

Les plâtriers-peintres jurassiens et alémaniques exigent de meilleures conditions de travail

Les partenaires sociaux de la branche ont six mois pour se mettre d'accord sur une nouvelle convention. Focus sur les revendications des travailleurs.

Manon Todesco

Les négociations pour la nouvelle Convention collective de travail (CCT) de la plâtrerie-peinture de Suisse alémanique, du Tessin et du Jura* ont démarré le 16 septembre.

Munie de 2100 signatures, une pétition a été remise aux employeurs le 21 septembre, jour de la grande manifestation salariale à Berne. Les 15 500 travailleurs de la branche ont plusieurs revendications pour cette nouvelle convention qui doit entrer en vigueur en avril 2025. Ils exigent d'abord de meilleurs salaires (compensation du renchérissement et rattrapage depuis 2021), davantage de vacances (à l'image de la CCT du second œuvre romand: 25 jours dès 20 ans et 30 jours dès 50 ans), mais aussi le paiement des temps de déplacement et une meilleure protection contre les licenciements pour les travailleurs dès 55 ans et les militants syndicaux. Ils refusent par ailleurs que le travail du samedi devienne la règle. Enfin, ils demandent que les apprentis du secteur soient assujettis à la CCT

et qu'ils touchent un treizième salaire, afin d'attirer les jeunes vers la profession. En effet, ils sont plus d'un tiers à quitter leur formation en cours de route et, cette année encore, de nombreuses places d'apprentissage ne seront pas pourvues...

BRANCHE BOUÉE

Les syndicats Unia et Syna, présents aux négociations, insistent sur l'urgence d'agir. «Les conditions de travail dans la branche se dégradent du fait du surmenage chronique et de la pression croissante des délais, estime Unia. Sans oublier la guerre des prix que se livrent les entreprises. En conséquence, toujours plus de peintres et de plâtriers quittent leur métier, et la pression sur les salariés restants s'accroît.»

La recrudescence des accidents professionnels et des absences pour maladie est aussi une réalité. «Ces conditions de travail déplorables engendrent une pénurie de main-d'œuvre que les employeurs cherchent à pallier en recourant toujours plus aux intérimaires», s'indignent les syndicats.

DISCUSSIONS DIFFICILES

Bruna Campanello, membre du comité directeur d'Unia et par ailleurs responsable de cette CCT et de la délégation syndicale, rapporte que les négociations sont très difficiles. «Lors des deux premières rencontres, les employeurs ont exigé une augmentation de la durée maximale de travail hebdomadaire de 48 à 50 heures. Ils voulaient en outre supprimer complètement de la CCT la limitation déjà faible du travail du samedi et cimenter le travail régulier du samedi sans supplément. Ils exigent donc une semaine de 6 jours!» C'est encore loin d'être gagné, mais d'autres discussions sont agendées ces prochaines semaines. ■

* Dans les autres cantons francophones que le Jura et Berne, c'est la CCT du second œuvre romand qui s'applique pour la plâtrerie-peinture.

GENÈVE

SOIRÉE DE FORMATION SUR LA VOTATION CONCERNANT LA LIPP

Le 24 novembre, les citoyens et citoyennes de Genève sont appelés à se prononcer sur une réforme de la Loi sur l'imposition des personnes physiques intitulée «Renforcer le pouvoir d'achat et les recettes fiscales». La Plateforme pour la justice fiscale, à laquelle participe Unia, organise une soirée de formation et d'information le 29 octobre sur ce «piège de la baisse d'impôt» afin de permettre aux militants de mieux comprendre les effets et les enjeux de ce projet de loi et d'affermir leurs arguments en vue de la campagne. Cette baisse d'impôt est vendue comme une aide à la classe moyenne face au coût de la vie, or, à l'heure où le Conseil d'Etat annonce un déficit dès 2026 et au moment où les collectivités publiques doivent relever des défis sociaux et environnementaux, les personnes à revenu faible ou moyen risquent bien de se retrouver perdantes sur le plan des prestations publiques. ■ L'ES

Soirée d'information le mardi 29 octobre à 18h30 à l'UOG, place des Grottes 3

LA COHÉSION SOCIALE EN LIGNE DE MIRE

Déléguée régionale à l'intégration du district de Conthey, en Valais, Bénédicte Seifert s'exprime sur son travail. Un métier-passion aux multiples enjeux. Entretien.

Propos recueillis par Sonya Mermoud

Elle est au four et au moulin. Sur le terrain administratif et opérationnel. Jonglant avec les directives fédérales, cantonales et les sensibilités propres des élus des cinq communes du district de Conthey; gérant budgets, subventions et différents projets, entre cours de langue et atelier thématique. Elle, c'est Bénédicte Seifert, la déléguée régionale à l'intégration. Une fonction que la dynamique Valaisanne de 38 ans occupe depuis mars 2022 à 50%. Un pourcentage restreint au regard de l'ampleur de la tâche remplie par la travailleuse sociale qui dispose néanmoins de renfort: l'ancienne éducatrice de rue peut compter sur l'aide, à mi-temps, d'un étudiant en emploi et d'une collaboratrice sur mandat.

Aussi à l'aise sur le front politique qu'au contact de la population qu'elle épaulé, Bénédicte Seifert détaille les différentes facettes de son métier. Une activité qualifiée de passionnante malgré la charge mentale qu'elle implique. Et les réticences auxquelles elle se heurte parfois pour faire passer ses propositions.

QUESTIONS RÉPONSES

En quoi consiste concrètement votre travail?

J'ai pour mission de mettre en œuvre les lignes directrices cantonales d'intégration à travers la coordination de différents projets et d'entente avec les conseillers communaux. J'offre par ailleurs un soutien individuel aux nouveaux arrivants sur différentes questions: permis de séjour, logement, etc.

Quel est votre public-cible?

Toute nouvelle personne arrivant dans le district, Suisse ou titulaire d'un permis B, C ou L. En principe, les réfugiés ne sont pas concernés, ils relèvent du domaine de l'asile. Mais je fais parfois des exceptions selon les cas. Le service traite avec une soixantaine de nationalités.

Que préconisez-vous à l'arrivée de nouvelles personnes?

Actuellement, je travaille à un concept de primo-information pour les nouveaux arrivants. Un projet pilote est mené à Conthey comprenant un repas offert et un kit de bienvenue. J'aimerais développer l'idée dans les autres communes et mettre en place une véritable culture de l'accueil. Celle-ci passerait, au minimum, par un courrier de bienvenue et des informations propres à orienter les étrangers dans leurs démarches et à faciliter leur insertion, en mentionnant les services utiles, les relais et les personnes ressources, etc.

Quel objectif poursuivez-vous?

Le district compte environ 25% d'étrangers. Mon travail consiste à favoriser la création de liens et le bien-être ensemble. Avec, comme but essentiel, la cohésion sociale.

Quels types de projets sont développés dans ce sens?

Il y a bien sûr les cours réguliers de français d'une heure et demie par semaine au prix symbolique de 100 francs par personne pour une année. J'ai par ailleurs lancé un projet pilote d'atelier thématique mensuel contribuant à la compréhension de la vie locale et à la pratique de la langue. Le dernier a été consacré aux droits fondamentaux dans le domaine du travail. Et a été animé par un représentant d'Unia. Je coordonne aussi l'initiative «histoires pour petits enfants et leurs pa-

rents» articulée autour de la lecture d'un récit et d'un café partagé entre parents. Cette démarche réunit une à deux fois par mois 30 à 40 participants et permet, là encore, d'exercer le français et de nouer des contacts. Plusieurs autres projets d'échanges et de partage complètent l'offre sur les cinq communes concernées, mis en place par différents partenaires.

De manière générale, vous touchez un large public?

Oui, mais certaines populations sont plus difficiles à atteindre, notamment les femmes probablement freinées par la garde des enfants. Ou pour des raisons culturelles ou religieuses. Nous comptons aussi un nombre relativement restreint de saisonniers. Bien qu'ils reviennent chaque an, il est plus compliqué de créer du lien social avec eux, car ils manquent de temps.

Comment définissez-vous l'intégration?

Je n'aime pas beaucoup ce terme, trop connoté «migration» et «assimilation». Je lui préfère celui d'inclusion. Il s'agit de contribuer à créer un sentiment d'appartenance à une communauté, de développer une solidarité de proximité informelle, plus difficile à susciter quand on vient d'ailleurs. Dans ce sens, les communes doivent assumer leurs responsabilités, créer des espaces de rencontre – les échanges facilitent une compréhension mutuelle –, accueillir les nouvelles personnes avec bienveillance.

Ce n'est pas toujours le cas?

Toutes n'agissent pas avec la même diligence. Les pratiques des communes diffèrent, certaines se montrent clairement plus ouvertes que d'autres. Les personnalités des élus jouent largement un rôle. Nous disposons toutefois d'une charte qui définit notre mission et met le service à l'abri lors d'élections de personnes moins enclines à s'engager dans le domaine. Il n'empêche que les nouveaux arrivants sont encore trop souvent associés à des problèmes et demeurent au fond de la pile des préoccupations politiques.

C'est aussi révoltant de constater que, parfois, un mail de ma part permet de résoudre en un tour de main un problème d'un nouveau venu qui, lui, attendait une réponse depuis des mois. Il y a aussi du racisme systémique au niveau institutionnel.

Quelles qualités requiert votre travail?

Il faut en premier lieu de la diplomatie et se montrer patient, endurant et créatif – je dispose de peu de moyens. Mais c'est une activité très stimulante, surtout au niveau de la conception de projets, des enjeux politiques et du défi de réunir autour



Déléguée régionale à l'intégration du district de Conthey, Bénédicte Seifert (à gauche) met entre autres sur pied des cours de français et des ateliers thématiques pour des personnes comme Enri Senabre (à droite), arrivée d'Espagne en 2022.

d'une même table des sensibilités politiques différentes.

Que rétorquez-vous aux personnes estimant qu'on n'a pas à se soucier autant des nouveaux arrivants, qu'ils pouvaient rester chez eux?

Je leur demanderais d'abord si elles sont sûres que nous n'avons pas fait appel à elles. La plupart des étrangers viennent en Suisse pour des raisons économiques. C'est eux qu'on retrouve dans les domaines de la construction, de la restauration, de l'agriculture... Sans leur apport, le pays ne tournerait pas. Nous vivons par ailleurs dans un Etat de droit, au cœur de l'UE, avec des accords de libre circulation que nous devons

respecter – il y a beaucoup de confusion sur les statuts des immigrés. Favoriser l'intégration relève d'une responsabilité sociale, civile et citoyenne.

La situation à l'égard des étrangers s'est-elle tendue?

C'est mon ressenti. La politique migratoire se révèle de plus en plus restrictive. Les discours se durcissent. On s'autorise davantage de propos xénophobes et discriminatoires sur les réseaux sociaux. Un problème qui sera traité dans le cadre de la prochaine semaine de sensibilisation au racisme sous l'angle suivant: comment, en tant que citoyen, peut-on réagir à ces dérives? Que faire quand on en est témoin?

Votre recette de l'intégration?

Elle passe par l'acquisition de la langue, l'obtention d'un travail – rendu parfois compliqué en raison du manque de reconnaissance des diplômes étrangers – et les liens, le réseau social. Voilà les trois piliers fondamentaux de l'intégration. Mais elle nécessite également que la société s'ouvre aux étrangers. L'intégration ne peut se faire seulement dans un sens... ■

Plus d'informations sur: integration-dc.ch
A noter que tous les districts du Valais comptent un ou une déléguée à l'intégration. Cette prestation est aussi développée dans tous les autres cantons suisses.

TÉMOIGNAGE

ROMPRE AVEC LA SOLITUDE

«Je participe depuis trois ans au cours de français. Non pas dans le but d'obtenir une attestation, mais pour rencontrer d'autres personnes, créer des liens sociaux.» Originnaire d'Espagne, Enri Senabre s'exprime déjà avec aisance même si elle s'en défend. Et ne manque pas une occasion de pratiquer la langue, considérée comme la principale difficulté à laquelle elle se heurte. «C'est une grande frontière. Il me manque des mots. J'ai peur de répondre au téléphone ou d'aller au marché. C'est plus facile de progresser quand on travaille», soupire la Catalane de 65 ans, en soulignant l'importance de la prestation offerte par le service de l'intégration. Tout comme elle juge essentielle l'aide accordée à l'arrivée pour s'orienter dans les méandres de l'administration. La sexagénaire apprécie aussi beaucoup les

espaces d'échanges favorisés par différents projets comme les ateliers thématiques qu'elle fréquente. «Ils me permettent de rompre avec une certaine solitude. Les journées peuvent être très longues.» Enri Senabre s'est installée à Conthey en septembre 2022. Elle y est venue avec son mari, de deux ans son cadet, et au bénéfice d'un contrat de travail. Son époux est employé dans l'entreprise créée par leur fils. «Nous souhaitons nous rapprocher de la famille. C'était le plan pour la suite de notre existence», explique cette ancienne professeure, qui a pris sa retraite à 63 ans, avant de préciser que, depuis, le projet du couple a changé. «Nous manquions d'informations avant de venir. Nous pensions que nous pourrions bien vivre. Mais la vie ici est trop chère», se désole Enri Senabre, en évoquant au passage le coût de

l'assurance maladie. «Avec nos retraites, on s'en sortira bien mieux en Espagne. Quand mon mari arrêtera de travailler, nous rentrerons à Barcelone», annonce l'immigrée, quand bien même elle se trouve en phase avec la culture suisse. «Elle ressemble à la catalane. On travaille beaucoup et on tient parole.» Si la sexagénaire regrettera à son départ une certaine «tranquillité et la gentillesse et la politesse des Suisses», elle se réjouit en revanche de renouer avec la cuisine espagnole, les plages et son environnement social. «Barcelone – Conthey, c'est un gros changement. Difficile. Surtout quand on connaît très peu de monde.» Et la Catalane d'ajouter: «J'aime marcher. Mais ici, il n'y a souvent personne dans les rues, les gens se déplacent en voiture. On se croirait encore au temps du Covid...» ■

PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec Cyprien Baba



FRAPPÉ PAR LE VIRUS DU SYNDICALISME

Coprésident du groupe d'intérêts Migration d'Unia, Cyprien Baba multiplie les engagements, au niveau politique, associatif et syndical.

Antoine Grosjean

Rendre service aux autres, à la collectivité, voilà le moteur qui anime Cyprien Baba. Que ce soit dans sa ville d'adoption, Le Locle, dans son travail de coordinateur à la conciergerie de l'usine Breguet, dans ses multiples fonctions associatives et politiques, ou encore dans ses activités syndicales. A la section neuchâteloise d'Unia, on sait qu'on peut compter sur cet infatigable militant de 59 ans, qui est depuis l'an dernier coprésident du groupe d'intérêts Migration au niveau national. Qu'il s'agisse d'aller tracter, de récolter des signatures ou de participer à une action, il est rare que Cyprien ne réponde pas présent. «Une fois, raconte-t-il, nous étions dans un car pour aller manifester à Berne. Quand ils ont su que c'était mon anniversaire, tous les autres ont chanté pour moi!» Une anecdote qui résume bien son sens de l'engagement et du sacrifice. «Je ne suis pas un syndiqué, dit-il, mais un militant, quelqu'un qui se met au service de son syndicat. C'est comme un virus. On ne s'en lasse jamais.»

D'ENSEIGNANT À CONCIERGE

Chez Breguet, ses rôles de concierge et de membre de la commission du personnel lui permettent aussi de rendre de nombreux services à ses collègues. «Je m'occupe de l'intendance, des fournitures. Je contribue ainsi à améliorer leurs conditions de travail. S'il y a un problème, je vais voir le directeur. Il est accessible et à l'écoute. C'est une petite usine de 160 collaborateurs. Je n'ai jamais subi de pressions du fait d'être délégué syndical.» S'il trouve de la satisfaction dans son travail, il n'en éprouve pas moins une certaine frustration, celle de ne pas pouvoir exercer en Suisse sa profession de base. «A Abidjan, j'étais enseignant de français et de littérature dans un lycée. J'adorais aider les jeunes à aiguïser leur esprit critique.» Hélas, même s'il a fait ici des remplacements et enseigné pendant un an à temps partiel, il a dû renoncer à obtenir l'équivalence de son diplôme ivoirien. «J'avais entamé la procédure, mais il aurait fallu que je débourse 12 000 francs et que je suive une formation à plein temps à la Haute école pédagogique pendant un an et demi.» Avec six bouches à nourrir à la maison, il ne pouvait pas se le permettre.

GUIDÉ PAR L'AMOUR

C'est l'amour qui amène Cyprien Baba à quitter son pays natal pour s'installer au Locle en 2009. Il y rencontre sa future épouse, également d'origine ivoirienne, alors qu'il est en visite en Suisse chez un ami d'enfance. Marié, le couple ouvre une épicerie de produits africains et exotiques. Unique en son genre dans la cité horlogère, l'endroit est devenu un point de lien entre des communautés étrangères. «Nous sommes les seuls à vendre certains produits. De plus, nous faisons du transfert d'argent», explique-t-il. Dans la petite échoppe du centre-ville, il discute beaucoup avec les clients. «Ils me parlent de tout et de rien, mais surtout de leurs conditions de vie. Certains me demandent de l'aide pour des démarches administratives.» C'est ainsi qu'il en vient à se documenter sur le fonctionnement des institutions suisses. «J'aime résoudre des problèmes. Petit à petit, je suis devenu connu et, un jour, le Parti



THÉRY PORCHET

Venu de Côte d'Ivoire, Cyprien Baba estime être bien tombé au Locle, une ville ouvrière où la gauche a longtemps été hégémonique.

ouvrier et populaire est venu me demander de figurer sur sa liste électorale.» Elu, il siège au Conseil général de la commune depuis 2015. Mais l'épicerie ne suffit pas à faire bouillir la marmite, et Cyprien se met donc à chercher un emploi salarié. «J'ai travaillé six mois comme ouvrier sur un chantier. Après avoir été enseignant pendant quinze ans, c'était très dur. Le soir, tout mon corps me faisait mal!» Il a aussi été employé dans une entreprise de nettoyage avant d'être embauché dès 2014 chez Breguet.

UN ACTIVISME RISQUÉ

Se syndiquer chez Unia était pour lui une évidence. En Côte d'Ivoire, il était membre du bureau national du syndicat le plus influent, celui des enseignants, qui constitue un véritable contre-pouvoir. Un activisme risqué. «Là-bas, les syndicalistes peuvent facilement finir en

prison. Moi, j'y ai échappé de justesse. Alors que je menais une grève en tant que secrétaire régional, j'ai appris qu'on voulait m'arrêter et j'ai pu me cacher. J'ai vécu dans la clandestinité jusqu'à la fin de la grève.» Malgré le contraste avec l'effervescence d'Abidjan et ses presque 6 millions d'habitants, Cyprien Baba estime être bien tombé au Locle, une ville ouvrière où la gauche a longtemps été hégémonique. «J'apprécie Le Locle, la simplicité de ses habitants. C'est une petite ville où on se dit encore bonjour. Quand on est sur le terrain, pour tracter dans le froid, on reçoit beaucoup d'encouragements et de remerciements. Très vite, on oublie le froid.»

Notre vidéo: youtu.be/pvVngQ-ODfY

LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL, ON EN PARLE?

Unia organise, à Berne le 26 octobre prochain, une journée de réflexion et d'ateliers sur la thématique de la baisse du temps de travail. Baptisée «Plus de temps pour vivre: réduire le temps de travail», cette journée sera l'occasion de revenir sur les nouveaux chiffres suisses en matière de temps de travail, mais aussi d'ouvrir sur les luttes réussies d'autres pays, notamment l'Allemagne et la Belgique. Au programme, des interventions et des ateliers par branches pour réfléchir ensemble sur des pistes d'actions syndicales possibles. Unia rappelle qu'avec 42 heures de travail par semaine, les salariés à plein temps en Suisse sont ceux qui travaillent le plus en Europe, sans oublier les horaires discontinus, le travail du soir et du week-end, une flexibilité accrue, ainsi que des temps de déplacement non payés. «Les journées de travail sont de plus en plus longues et nous avons de moins en moins de véritable temps libre», souligne le syndicat. ■

«PLUS DE TEMPS POUR VIVRE»: LE PROGRAMME

- 9h30** Café de bienvenue
 - 10h** Salutations de Vania Alleva, présidente d'Unia
 - 10h10** Intervention introductive de Stefan Keller, historien: «Comment les salariés ont réduit leur temps de travail. Une histoire en histoires»
 - 10h30** Temps de travail en Suisse: les nouveaux chiffres
 - 10h50** Discussion
 - 11h20** Témoignages sur le manifeste pour la réduction du temps de travail
 - 11h50** Action photographique pour le manifeste
 - 12h** Repas de midi
 - 13h15** Ateliers de branche sur les moyens d'actions syndicales: atelier services avec Nathalie Lionnet du syndicat SETCa (Belgique); atelier industrie avec Heidi Schroth de IG Metall (Allemagne); atelier construction et artisanat avec Simon Constantin et Kaspar Bütikofer d'Unia
 - 15h** Résultats des ateliers, table ronde
 - 16h** Apéro
- Tous les membres et employés d'Unia, ainsi que les personnes intéressées sont bienvenues. Une traduction simultanée sera assurée. Inscrivez-vous, c'est gratuit!
- Samedi 26 octobre de 10h à 16h, suivi d'un apéro, au Progr, Speichergasse 4, 3011 Berne**

Inscription sur: unia.ch/fr/actualites/evenements/detail/a/21230

UNIA TRANSJURANE FÊTE DE NOËL POUR TOUS ET TOUTES LES MEMBRES - VENDREDI 29 NOVEMBRE À MONTFAUCON

Chères, chers membres, Afin de vous remercier de votre engagement syndical et pour partager un moment de convivialité, nous vous invitons, ainsi que votre famille, à notre fête de Noël Unia qui se déroulera le **vendredi 29 novembre 2024** à la Salle polyvalente de Montfaucon, rue du Pré-Petitjean 117. Un apéro accueillera nos invité-e-s dès 18h30, pour continuer avec le repas, qui sera offert. Boissons à prix populaire. Durant la soirée, vous aurez la possibilité d'assister à différentes animations pour petits et grands. Nous aurons également le plaisir de fêter nos jubilaires en remerciement de leur engagement fidèle à notre syndicat. Les places étant limitées, nous vous conseillons de vous inscrire rapidement, au plus tard jusqu'à **mercredi 20 novembre**, au moyen du bulletin ci-contre, à l'adresse suivante: **Syndicat Unia, rue de la Jeunesse 2, 2800 Delémont** ou par e-mail à: transjurane@unia.ch Nous vous attendons nombreuses et nombreux! ■

NOËL UNIA - 29 NOVEMBRE - DERNIER DÉLAI D'INSCRIPTION: 20 NOVEMBRE

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

Menu 1	Menu 2
Velouté de poireau au miso, pain complet grillé au sésame ***	Velouté de poireau au miso, pain complet grillé au sésame ***
Pain de viande, sauce au cidre, polenta grillée, garniture de légumes de saison ***	Rôti végétarien aux châtaignes, sauce échalotte, polenta grillée, garniture de légumes de saison ***
Tarte aux pommes et crème double	Tartes aux pommes et crème double
Nombre d'adultes: _____ Nombre d'enfants: _____	Nombre d'adultes: _____ Nombre d'enfants: _____



COURRIER

TROIS PETITS TOURS ET PUIS S'EN VONT

Nous sommes étranglés avec la nouvelle augmentation des primes des caisses d'assurance maladie. Comme chaque année, c'est pareil: ministres, députés, députées et autres rossignols chantants de la politique s'offusquent, crient au scandale et ont subitement plein de recettes pour que cela change. Aujourd'hui, rien ne change! Plus de discours, plus de plan, pas d'assemblée, pas d'assises politiques pour la santé, on oublie tout! Chacun est laissé à lui-même. Le Conseil fédéral, dans sa grande bonté, suggère d'accentuer la responsabilité individuelle. Merci beaucoup. Le vrai scandale, c'est la privatisation de la santé et la gestion des coûts et des hôpitaux par les can-

tons (effet du fédéralisme), des caisses maladie privées qui payent grassement leurs directeurs et présidents, une tarification exagérée de certains médecins spécialistes (5 à 6 spécialités), des caisses maladie qui chaque année «tapent» sur une autre région, en avant le tournus dans 26 cantons, une sectorisation des primes, catégories d'assurances et offres médicales, niveaux de franchises, dépendances aux régions, etc., au total 1400 possibilités sont potentiellement offertes aux assurés. Au fou, au fou! Comment s'y retrouver? Les coûts pour soi, les bénéfiques et les réserves aux caisses maladie. Trop c'est trop, ça suffit, y en a marre, il faut que ça bouge et vite! Les recettes sont connues: une caisse

d'assurance maladie unique et selon système AVS ou SUVA; primes selon les revenus ou limitées à 10% du revenu disponible; baisse des coûts des médicaments; aucun acteur politique inféodé aux lobbys des caisses maladie (actuellement la moitié des parlementaires fédéraux des commissions de la santé touchent des dividendes par les caisses maladie). Un seul politicien honnête, sincère et convainquant peut nous sortir de cette impasse en relançant une initiative populaire fédérale pour une caisse d'assurance maladie unique. Pierre-Yves Maillard, reviens! ■

Jean-François Milani, ancien président de l'Union syndicale jurassienne



CEDRIC VINCENSI/ARCHIVES

POING LEVÉ

CHOISIR LE CAMP DE LA VIE

Par Antoine Grosjean

Funeste anniversaire. Voilà déjà un an que l'éternel conflit israélo-palestinien a soudain atteint un degré de furie inédite. Aux atrocités commises par le Hamas le 7 octobre 2023 a répondu un déluge de feu israélien, qui a réduit Gaza à un énorme champ de ruines et tué des dizaines de milliers de personnes. Et les dirigeants de l'Etat hébreu ne semblent pas près de s'arrêter à ces représailles totalement disproportionnées, bombardant désormais aussi le Liban voisin. Comme si cela ne suffisait pas, on s'approche dangereusement d'une guerre ouverte avec l'Iran. Sombre perspective. Personne ne semble pouvoir – ou vouloir – mettre un terme à ce désastre. Ce devrait être le rôle de l'ONU, mais, prise à son tour pour cible par l'armée israélienne, elle n'a jamais paru aussi impuissante. Qu'il semble loin le temps où des ennemis de toujours faisaient un pas l'un vers l'autre pour chercher ensemble le chemin de la paix! Où un Yasser Arafat pouvait serrer la main d'un Yitzhak Rabin, un Mikhaïl Gorbatchev celle d'un Ronald Reagan ou un Nelson Mandela celle d'un Frederik de Klerk.

Notre époque est celle des va-t-en-guerre, des forts en gueule qui bombent le torse. Et cela ne se limite pas à ce conflit ou à ceux qui font rage au Soudan, pris en étau entre deux généraux assoiffés de pouvoir, ou en Ukraine, victime des visées impérialistes du tyran du Kremlin. Avec l'extrême droite qui cartonne un peu partout, en Europe, aux Etats-Unis et ailleurs, force est de constater que la haine fait recette. Dans tous les domaines, on vit à l'heure du repli sur soi, du rejet de l'autre. Tout le monde contre tout le monde. Les fronts se durcissent, les opinions se radicalisent. Au milieu des vociférations, la voix de la raison a de plus en plus de peine à se faire entendre. A grands renforts d'amalgames réducteurs et de jugements à l'emporte-pièce, chacun est sommé de choisir son camp: soit tu es pour moi, soit tu es contre moi! Soit tu es du côté des génocidaires israéliens, soit du côté des terroristes palestiniens. Aucune place pour la nuance. La peste ou le choléra.

Mais il faut avoir le bon sens de choisir le camp de la vie, de la paix. Celui des innocents pris entre deux feux. De condamner aussi bien les jusqu'au-boutistes du gouvernement israélien que ceux du Hamas. Aussi bien l'occupation, la colonisation et l'apartheid israéliens que l'antisémitisme rampant. Aussi bien la lâcheté des pays occidentaux, qui fournissent des armes à Israël, que celle des mollahs iraniens, qui se cachent derrière leurs séides. Netanyahu et consorts ont peut-être réussi à affaiblir le Hamas, avant de s'en prendre au Hezbollah. Mais à quel prix? Et avec quels résultats à moyen terme? Les victimes de cette guerre sont essentiellement des civils. Pour chaque combattant tué par Tsahal, combien d'enfants, de femmes et de vieillards sacrifiés? Autant de morts dont cette politique de la terre brûlée est en train de transformer les frères, les pères et les fils en futurs djihadistes. La spirale de la haine doit s'arrêter. ■

COMPTE RENDU

UNE TABLE RONDE AU CHEVET D'UN SYSTÈME DE SANTÉ MALADE

Dernièrement, au campus Strate J de Delémont s'est déroulée une table ronde débattant de notre système de santé et de son financement. Cet événement a été organisé par le Collectif citoyen «Pour une véritable assurance santé».

Cette conférence a donné la parole à trois personnalités de renom dans le domaine de la santé: Stéphanie Monod et Valérie D'Acremont, toutes deux professeures à l'Université de Lausanne, et Brigitte Rorive, présidente de la Fondation Leenaards et de l'Hôpital Riviera-Chablais.

La première intervenante a été Valérie D'Acremont, qui fait état du manque de compréhension, lors de l'apparition d'un problème médical qui touche un ensemble de personnes, telle une pandémie. Cet état de fait provoque une aggravation de l'état des patients, cela en raison d'un diagnostic médical tardif. Un tel processus peut conduire à des décès de patients. Selon l'OMS, la Suisse possède l'un des meilleurs systèmes de soins en matière de santé du monde. Mais c'est aussi le plus

coûteux de la planète. Il est également noté que peu d'informations circulent sur les facteurs qui influent sur la qualité de vie et qui contribueraient à l'amélioration de l'état de santé de la population en général.

Stéphanie Monod enchaîne sur un historique de l'assurance santé dans notre pays. La mise en place de la LAMal a conduit à l'obligation de s'assurer contre la maladie pour chacun de nous. Malgré cela, notre Etat fédéral s'implique très peu dans le domaine de la santé. La complexification des traitements médicaux conduit à une croissance élevée des coûts de la santé. Cela est aussi dû aux développements des technologies médicales.

La solidarité, voire l'entraide de chacun de nous, peut contribuer à améliorer les choses en matière médicale.

Brigitte Rorive parle, quant à elle, de l'inertie dans l'évolution du dossier de l'assurance santé. La santé est vue, par différents acteurs, comme un simple marché, ce qui est choquant, car le corps humain n'est pas une marchandise. Elle trouve fondamental l'engagement citoyen dans ce débat et salue par conséquent l'engagement de notre collectif pour cette cause.

Les intervenantes soulignent en outre que l'on parle très peu de la prévention et de la promotion de la santé. Si tel était le cas, on pourrait baisser le coût des traitements médicaux. Il faut prioriser les causes des maladies, et ne pas se limiter aux symptômes.

Il est inutile de culpabiliser les uns et les autres, si on ne connaît pas avec certitude les causes de l'augmentation des frais médicaux.

Le marché ne peut pas, comme par magie, régler le problème des coûts de la santé qui augmentent chaque année de manière régulière. Le plus important est que chacun de nous s'implique de manière critique sur cet état de fait. Cela pourrait conduire à davantage de démocratie participative en matière de santé. En effet, les assurés et citoyens que nous sommes doivent être impliqués tant individuellement que collectivement, car la santé est l'affaire de tous.

En fin de soirée, différents participants à cette conférence ont mis en évidence des carences de notre système de santé, tels que le non-recouvrement des frais de traitements dentaires. Pourquoi la SUVA couvre uniquement les personnes qui ont un travail, alors que l'accident concerne toute la population du pays? Un autre facteur souligné, et non des moindres, est la perte de biodiversité qui affecte chacun de nous dans sa santé.

La conférence aboutit sur trois aspects qu'il faudra examiner attentivement. Le premier concerne le domaine de la

pratique de la médecine qui se caractérise par le morcellement d'une médecine dite «de pointe» et par un besoin de renforcement d'une médecine de premier recours via, par exemple, la création de centres de santé qui mettent en coordination différentes pratiques et qui favorisent des économies d'échelle.

Le deuxième axe concerne les moyens à mettre en œuvre sur la prévention et la promotion de la santé publique. Aucune politique digne de ce nom n'existe en Suisse dans ce domaine.

Le troisième axe touche à l'implication active des citoyens dans les débats sur la question. C'est la raison pour laquelle notre collectif citoyen a été créé et entend bien y jouer un rôle constructif. ■

Thierry Cortat, membre du Collectif citoyen «Pour une véritable assurance santé»

Le collectif peut être contacté auprès de denis.cattin@bluemail.ch, 079 270 72 24.

La santé est vue comme un simple marché, ce qui est choquant, car le corps humain n'est pas une marchandise

TRIBUNE

VASCO PEDRINA APPELLE À ROMPRE AVEC LA RUSSIE

Les crimes perpétrés par la Fédération de Russie en Ukraine «ont atteint un nouveau degré d'escalade», écrit Vasco Pedrina, dans une tribune publiée sur le site globallabourcolumn.org. L'ancien coprésident d'Unia évoque le bombardement d'infrastructures vitales, la torture, le meurtre et la déportation de civils, ainsi que l'instauration d'un système de travail forcé. La Fédération des syndicats indépendants de Russie (FNPR) est la seule organisation syndicale autorisée dans

ces territoires conquis et joue, aux yeux du syndicaliste, «un rôle central dans la persécution des travailleurs». «La FNPR fait partie intégrante de l'appareil répressif, criminel et inhumain de la dictature de Poutine.» Dès lors, pour Vasco Pedrina, la Confédération syndicale internationale (CSI) «doit faire un choix décisif et expulser la FNPR de ses rangs» – elle n'est pour l'heure que suspendue. La CSI doit, en outre, empêcher que la FNPR n'obtienne un siège au Conseil d'administration de

l'Organisation internationale du travail (OIT). Cette dernière a la responsabilité d'utiliser «tous les moyens légaux» et de prendre «toutes les mesures nécessaires» afin de poursuivre les violations des droits des travailleurs commises par la Russie en Ukraine. Enfin, il faut fermer l'antenne de l'OIT à Moscou au plus vite, «car son maintien serait en contradiction avec les valeurs et la mission de l'OIT». ■ L'ES

LECTRICES, LECTEURS, ÉCRIVEZ-NOUS CE JOURNAL EST LE VÔTRE!

L'ÉVÉNEMENT
SYNDICAL

Place de la Riponne 4, 1005 Lausanne
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

L'INSTANTANÉ

L'INTELLIGENCE HUMAINE BAT DE L'AILE

Photo Thierry Porchet

Il y a longtemps que ces figures d'un autre temps ne font plus peur aux oiseaux. Devenues inutiles, comme le seront certains hommes et certaines femmes face à l'essor de l'intelligence artificielle. ■



1974, FAUSSES NOTES À LA FABRIQUE DE PIANOS

Le Nouveau Musée de Bienne consacre une exposition à Burger & Jacobi. Ouverte en 1882, cette usine sise dans le quartier de Madretsch de la cité seelandaise a fabriqué en cent ans quelque 50 000 pianos. Et a fait beaucoup de bruit en 1974, lorsqu'éclata l'une des plus grandes grèves de l'histoire suisse, le personnel revendiquant l'instauration d'un 13^e salaire. Soutenue par Unia, l'expo revient sur cette production d'instruments et sur ce mouvement social emblématique des Trente Glorieuses. ■ L'ES

«Harmonies et dissonance à l'usine de pianos. Burger & Jacobi (1882-1991) et la grève de 1974», jusqu'au 5 janvier 2025 au Nouveau Musée de Bienne (NMB), renseignements sur nmbienne.ch



DE BIAIS

Christophe Gallaz

RÉGULER RÖSTI

Il y a deux catastrophes ambulantes au sein du Conseil fédéral. L'autre s'appelle Albert Rösti, pareillement indigne et surtout objet captif illimité de ses exiguïtés réflexives, de sa provenance professionnelle au sein de l'industrie pétrolière et de son appartenance à l'extrême droite.

De quoi le situer parmi les coupables à percevoir, en filigrane, sous le titre choisi par notre ami, le philosophe et professeur honoraire de l'Université de Lausanne Dominique Bourg, pour désigner son plus récent ouvrage, paru le mois dernier aux Presses uni-

versitaires de France, *Dévastation. La question du mal aujourd'hui*. Le thème de ces pages? La fureur de détruire animant notre espèce depuis son invention de l'agriculture, au Néolithique, et les essors de sa domination sur le Vivant non humain. De quoi griller Rösti, dont le déni de la catastrophe et de ses causes atteste la perversité de la bêtise. Cervelet et neurones baissés vers le sol mythifié de la patrie pour ne pas s'alarmer d'une évolution climatique ravageuse à l'échelle planétaire, par exemple, manifestée par des canicules et des sécheresses toujours plus sévères et plus fréquentes. Ou d'une destruction illégale de la forêt amazonienne écocide et quasi génocidaire aux dépens de ses populations indigènes, en hausse de 19% pendant les douze mois passés par rapport à la même période précédente. Ou du réchauffement des eaux lémaniques, quatre à cinq fois plus rapide que celui frappant les océans, de quoi bloquer leur brassage saisonnier et menacer d'extinction sa faune aquatique d'ici la fin de ce siècle.

Or nul de ces signaux-là n'alertera jamais Rösti, représentant parfait, mais en version caquelon, du trumpisme à l'américaine. Voici par son truchement le juteux éventail des torsions rhétoriques comme des faussetés argumentaires, ou des délais attentatoires à l'expression des évidences et des positions scientifiques. D'autant qu'en ses manœuvres, notre magistrat non magistral y va plus méchamment que c'est l'usage en nos contrées helvétiques, infiniment lissées par les sirops du consensus.

C'est sous son égide, par exemple, que fut longuement retenue la publication d'un rapport contredisant tout son plaidoyer pour les nouvelles constructions autoroutières débattues en scrutin fédéral le 24 novembre prochain, à propos notamment de leur coût financier et de leur impact environnemental. Ce qui ne l'empêcha pas de prononcer lui-même, l'autre soir à la télévision, un torrent d'inepties sur l'élargissement des voies de circulation qui réduirait durablement les embouteillages et par conséquent les émissions

de CO₂ – pauvre argumentaire néolibéral que démontent pourtant toutes les études menées sur ce thème.

C'est sous son égide, encore, que fut trafiquée l'interprétation du traité international sur la protection de la faune signé le 19 septembre 1979 à Berne, dans le cadre du Conseil de l'Europe. La nouvelle stratégie des tirs préventifs qu'il parraine aux dépens du loup ayant été justifiée sur la base de «contrôles inexacts des dommages causés», comme vient de le lui reprocher le bureau de surveillance ad hoc, la proportion des meutes à détruire relevant de leur côté de l'«arbitraire», et sa décision souffrant d'être «politiquement motivée». Joli cocktail. Et c'est sous son égide, enfin, que les Aînées du climat, intervenues devant la Grande Chambre de la Cour européenne des droits de l'homme pour l'informer que notre pays ne lutte pas suffisamment contre le réchauffement climatique, sont perçues comme des traîtresses à l'Etat. Tel est le paysage que notre opérateur confédéral, en bon chemin vers le statut d'ennemi public, organise au mépris bétonné

de l'intérêt général. Une quinzaine d'agriculteurs suisses demandent-ils en mars que «l'autorité cesse de violer» tout un bouquet de lois fédérales mises en œuvre entre 1983 et 2022, et l'Accord de Paris ratifié par le Parlement en 2017? Foutaises. Onze institutions de santé leur emboîtent-elles la démarche il y a trois semaines? Refoutaises, au point de faire écrire au journal *Le Temps* du 14 octobre dernier que le Département toxique «persiste noir sur blanc à ignorer le jugement des Aînées pour le climat». Ah, le titre de cette chronique, pour finir, «Réguler Rösti». Je n'y puis rien si le sens de ce verbe, selon les dictionnaires, se limite au sens d'«assurer le fonctionnement correct», le «rythme régulier d'un mécanisme» ou le «déroulement harmonieux d'un processus». Et rien, non plus, si quelques arriérés du Néolithique au sein de notre espèce, plus que jamais imprégnés de leur suffisance pré-suicidaire à l'endroit du Vivant non humain, ont fait dériver ce vocable euphémisant dans leur lexique de massacres. ■

SUR LES PAS DES SAISONNIERS

A Genève, deux parcours guidés permettent de se plonger dans l'histoire et les difficiles conditions de vie de ces travailleurs qui ont construit la Suisse d'aujourd'hui. Reportage.

Antoine Grosjean

Photos Olivier Vogelsang

«Service sanitaire de frontière». L'écrêteau, aux lettres en partie effacées par les années, se trouve juste derrière la gare Cornavin, à Genève. Il est le témoin tangible d'une des pages les moins glorieuses de l'histoire suisse. C'est en effet ici que les saisonniers et les saisonnières tout juste descendus du train devaient passer la visite sanitaire conditionnelle à toute admission sur le territoire helvétique. Bien que ce statut précaire ait été supprimé il y a plus de vingt ans, quand la libre circulation des personnes avec l'Union européenne est entrée en vigueur, le panneau est toujours là. Il est le point de départ d'un des deux parcours guidés sur les traces des saisonniers, concoctés par le Collège du travail, les Archives contestataires et l'association Rosa Brux (lire notre encadré ci-contre). Un travail de mémoire salubre en hommage à ces centaines de milliers d'immigrés qui, pendant des décennies, ont largement contribué à construire la Suisse, tout en étant traités comme des parias.

MONTRER PATTE BLANCHE

Ces derniers devaient donc montrer patte blanche en étant auscultés de la tête aux pieds par des médecins. «Il y avait ici de longues files d'attente, surtout au printemps, quand les saisonniers arrivaient en masse, raconte Patrick Auderset, du Collège du travail, qui pour l'occasion nous sert de guide aux côtés de Jeanne Gillard, de Rosa Brux. On cherchait principalement à déceler les cas de tuberculose.» Les malheureux qui en étaient atteints étaient directement renvoyés dans leur pays.

«C'est un peu comme quand on achète une bête et qu'on voit si elle a de bonnes dents ou de mauvaises dents»

«C'était une belle hypocrisie, souligne Jeanne Gillard, car pendant ce temps, les tuberculeux étrangers fortunés étaient accueillis à bras ouverts pour se soigner dans les sanatoriums des Alpes suisses.» Ces examens médicaux étaient vécus comme une humiliation par les saisonniers: «C'est un peu comme quand on achète une bête et qu'on voit si elle a de bonnes dents ou de mauvaises dents», lâche l'un d'eux, dans une capsule audio disponible via le code QR figurant sur le premier des sept panneaux qui jalonnent l'itinéraire «Nous saisonniers, saisonnières». Contestés dès les années 1970, ces tests ont fini par être abandonnés en 1992.



Dans le quartier des Délices, on peut encore voir des baraquements en bois qui ont abrité des saisonniers des années 1950 aux années 1980, dans des conditions très spartiates.

Une fois cet écueil passé, les «heureux élus» qui disposaient d'un contrat de travail pouvaient rester en Suisse pendant neuf mois, à la suite de quoi ils devaient quitter le pays pour au moins trois mois. Comme leur permis A ne les autorisait pas à signer un bail, ils étaient à la merci des marchands de sommeil qui sévissaient par exemple dans le quartier des Grottes, étape suivante de la visite. «Dans ces rues, il y avait beaucoup de logements vétustes où les saisonniers dormaient à plusieurs par chambre, pour un prix exorbitant», explique Jeanne Gillard.

LES ENFANTS DU PLACARD

Ils n'avaient pas non plus le droit d'emmener leur famille avec eux. «J'ai vécu treize ans sans mon père, confie une voix de femme dans un témoignage audio. Je ne le considérais pas vraiment comme mon père, mais comme un ami ou un cousin de ma mère. Il ne venait qu'une ou deux fois par année.» Certains bravaient l'interdit en faisant malgré tout venir leur famille, mais les enfants devaient alors vivre cachés et n'étaient pas scolarisés. «On estime que, dans les années 1970, il y avait environ 10 000 de ces «enfants du placard» à Genève», précise Jeanne Gillard. Dans les années 1980, plusieurs organisations dont l'Université ouvrière de Genève, voisine de la place des Grottes, ont mis sur pied des cours clandestins à leur intention, et créé la Petite Ecole. Ce n'est qu'en 1991 que

ces enfants ont été officiellement admis à l'école publique. Cap ensuite sur le quartier des Délices. Les ouvriers travaillant dans la construction étaient généralement logés dans des baraquements en bois voisins des grands chantiers. Quelques-unes de ces bicoques subsistent au chemin Annie-Jiagge, le long des voies ferrées. Elles ont abrité des saisonniers des années 1950 jusqu'aux années 1980. Ceux-ci vivaient dans une grande promiscuité dans ces locaux mal chauffés et insalubres, qui manquaient de sanitaires. «Ces baraquements sont un peu le symbole de ce statut indigne», juge Patrick Auderset. Les saisonniers étaient essentiellement des hommes actifs dans la construction. Pour leur part, les femmes travaillaient surtout dans l'hôtellerie-restauration ou comme employées de maison et étaient souvent logées sur place, dans des conditions un peu meilleures. «Mais beaucoup d'entre elles subissaient le harcèlement des clients, voire des patrons eux-mêmes», nuance Jeanne Gillard.

UNE POPULATION INVISIBILISÉE

On emprunte le passage sous-voies pour arriver au parc Saint-Jean, où plusieurs des bâtiments qu'on peut voir alentour ont été bâtis principalement par des saisonniers, à l'instar du grand paquebot du quai du Seujet ou du siège de la Fédération des entreprises romandes. «On a cartographié tous les

bâtiments dont c'est le cas à Genève, c'est énorme!» lance Jeanne Gillard. Peu de Suisses ont eu conscience du rôle joué par cette population immigrée, tant elle était invisibilisée. Les saisonniers étaient la plupart du temps relégués aux tâches les plus pénibles et les plus dangereuses. A la place Lise-Girardin, où se poursuit la visite, une plaque en métal scellée dans le dallage du sol passe inaperçue aux yeux des piétons. Elle est dédiée «aux travailleurs qui bâtissent la ville et à ceux qui y laissèrent la vie». Posée en douce par les syndicats, pendant la nuit précédant l'inauguration des travaux de réaménagement de la place en 1988, elle avait offusqué les autorités de l'époque, qui l'ont toutefois laissée en place.

Une participante à la visite guidée, fille d'anciens saisonniers kosovars, note que ses parents se sont peu étendus sur ce qu'ils ont vécu. «J'imagine que, dans beaucoup de familles, c'était tabou, sans doute pour protéger ses enfants et se protéger des préjugés. Mais je suis contente qu'on puisse évoquer ce sujet aujourd'hui.» Apparemment, ce n'était pas pareil dans toutes les familles: «Mon père m'a énormément parlé de ses conditions de vie en Suisse, de la visite sanitaire à son arrivée, de cette impression d'être traité comme du bétail, confie une autre jeune femme présente, fille et petite-fille de saisonniers italiens. Cela reste aujourd'hui un sujet douloureux pour lui.»

SAISONNIERS, SANS-PAPIERS, MÊME COMBAT

A la rue du Mont-Blanc, on fait une halte devant la sculpture de l'artiste sénégalais Ousmane Sow, qui représente un immigré sans-papiers, pour faire le lien entre le passé et l'époque actuelle: «Aujourd'hui, de nombreux hommes et femmes sont exposés à des conditions de vie semblables à celles des saisonniers», remarque Jeanne Gillard. C'est l'occasion aussi d'évoquer le déracinement de ces derniers, qui, à force de naviguer d'un pays à l'autre, finissaient par être considérés comme des étrangers aussi bien chez eux qu'en Suisse.

Fin du parcours à la place des Alpes, où la communauté italienne et la Ville de Genève ont érigé en 2014 un monument, avec une valise sculptée en bas-relief, en reconnaissance aux immigrants italiens et à leur rôle dans la construction de Genève. Ceux-ci ont malgré tout réussi à s'intégrer. «Ils avaient très peu de droits, mais ils sont finalement devenus une partie intégrante de la société suisse, note Patrick Auderset. Lors de l'inauguration du monument, beaucoup de représentants des autorités locales avaient des origines italiennes.» ■

DEUX PARCOURS MULTIMÉDIAS

Les itinéraires «Nous, saisonniers, saisonnières, 1931-2024» font suite à l'exposition au même intitulé qui a eu lieu en 2019 à Genève. Ils sont chacun constitués de sept étapes marquées par des panneaux avec des photos et des citations de saisonniers. Des codes QR permettent d'écouter des témoignages audio et des explications liées aux lieux traversés. Le premier itinéraire tourne autour de la gare et du quartier des Grottes, sur les pas des saisonniers. Le second itinéraire, centré sur le parc des Bastions et la vieille-ville, retrace les luttes politiques et sociales auxquelles ce statut d'immigré a donné lieu. Le parcours peut se faire en toute autonomie, mais quelques visites guidées gratuites sont aussi proposées. Les panneaux, inaugurés mi-septembre, resteront en place au moins un an, voire plus. ■

Pratique: renseignements, commande du plan des itinéraires et dates des visites guidées sur: saisonniers-saisonnières.ch. La prochaine visite a lieu le samedi 16 novembre à 14h. D'autres auront lieu au printemps prochain.

